

SCALDO *Mag*



Bulletins en pages centrales :

- ◆ Inscription pour la brocante de juin
- ◆ Inscription sur le registre nominatif des personnes âgées ou handicapées
- ◆ Inscription pour le concours des maisons fleuries et des jardins communaux

CAP SUR UNE SAISON SPORTIVE, CULTURELLE ET FESTIVE !

MAIRIE D'ESCAUDŒUVRES

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30



www.escaudoeuvres.fr
facebook.com/ville.escaudoeuvres.officielle
www.instagram.com/escaudoeuvres_maville

Escaudœuvres connectée
221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES
03 27 72 70 70

M. Thierry BOUTEMAN - Maire d'Escaudœuvres



Chères Scaldobrigiennes, Chers Scaldobrigiens,

Après un hiver relativement doux, humide et peu ensoleillé, l'arrivée du printemps laisse entrevoir le retour des beaux jours, la hausse des températures, l'arrivée des premiers bourgeons sans oublier l'éclosion des premières fleurs. Après avoir délaissé le jardin à l'automne, l'heure de préparer le terrain ou de planter les semis est arrivée. L'opération "**Le printemps de la biodiversité**" proposée par les élus de la commission de l'environnement et de la transition écologique, la grainothèque organisée le 23 mars dernier à la salle Benoît Frachon a permis aux jardiniers scaldobrigiens de se retrouver, de partager sur les différentes techniques de culture et d'échanger mutuellement des graines.

En ce début de saison, l'**abondante floraison des bulbes de narcisses** plantés en octobre dernier, **autour du rond-point du Lapin Noir** est venue égayer et colorer l'entrée de notre ville. Cette éclosion éphémère permet d'embellir et d'illuminer cette partie de notre ville pour laquelle aucun projet de fleurissement n'avait été proposé dans le passé.

Avec le réveil de la nature, les adventices ou "mauvaises herbes" réapparaissent sur les trottoirs ou dans les fissures de béton ou de goudron. Pour maintenir l'image d'Escaudœuvres, chaque habitant se doit d'être acteur. En effet, la propreté est l'affaire de tous. Je tiens à vous rappeler que **chaque propriétaire ou locataire a l'obligation d'entretien devant son logement**. Au fil des saisons **chacun est tenu de nettoyer, désherber, déneiger, enlever les feuilles sur le trottoir devant son domicile**. L'arrêté municipal du 6 août 2015 est toujours en vigueur et le manquement à ces obligations est passible d'une amende de 1^{re} classe.

Malgré la distribution gratuite en mairie de sacs pour recueillir les déjections canines et le civisme de quelques maîtres consciencieux, **certains trottoirs ou espaces de la ville restent malheureusement jonchés d'excréments**. Afin d'espérer réduire ces incivilités et garder nos chemins piétonniers ou aires de jeux accueillants, **des "canisites" seront aménagés aux abords de nos parcs de jeux** afin de faciliter les déplacements des jeunes enfants dans ces zones qui leur sont spécialement réservées. L'objectif de ces "crottoirs pour chiens" sera d'offrir à leurs propriétaires le moyen d'adopter un comportement plus respectueux des espaces partagés.

Une nouvelle entreprise devrait prochainement s'installer sur la zone d'activités du Lapin Noir. Après l'annonce de l'arrivée de la micro-sucrierie "La fabrique à sucres" en 2023, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement pour céder une parcelle de 4 000 m² à la S.A.R.L. **Dymatec Industries spécialisée dans la vente de moteurs électriques et motoréducteurs** pour l'industrie et les constructeurs de machines. Le développement de l'entreprise devrait générer la création de 10 emplois d'ici 3 ans.

Le projet d'implantation de l'industriel Agristo se poursuit. Le 19 janvier dernier, **les élus accompagnés de quelques membres du conseil des Sages se sont déplacés à Wielsbeke**, en Belgique, pour visiter l'une de leurs usines. Cette visite nous a permis de nous rendre compte de son implantation, de découvrir son fonctionnement et d'apprécier la politique de cette entreprise familiale. Le bilan plutôt positif de cette journée a été l'occasion de réaffirmer le souhait de co-construire cette nouvelle usine avec les différents acteurs du territoire. Une visite pour les riverains sera organisée prochainement, puis entre le 10 juin et le 17 juillet 2024 deux réunions publiques et deux ateliers vous seront proposés.



*Délégation d'Escaudœuvres en visite à l'usine Agristo de Wielsbeke (Belgique)
(photo : M. Philippe MOREAU, "Cambrai Métropole News", avec son aimable autorisation)*

Suite aux besoins exprimés lors du dernier comité technique présidé par Monsieur le sous-préfet de Cambrai et afin de permettre l'implantation des futures entreprises (Agristo et la micro-sucrierie), **plusieurs modifications de notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) seront nécessaires**. Elles concerneront la rectification d'erreurs d'appréciation, l'adaptation des O.A.P. (Orientations d'Aménagement et de Programmation) sur la zone d'activités du Lapin Noir et la modification de droit commun du P.L.U.

La coopérative Tereos a, de son côté, déjà entrepris le **démantèlement de la sucrierie qui devrait s'achever au mois de janvier 2025**. Suite aux nombreux échanges et accords conclus avec l'entreprise, **le projet de parking pour l'école maternelle Suzanne Lanoy sera réalisé et financé** par la coopérative Tereos, puis rétrocédé à l'euro symbolique à la collectivité. Les travaux devraient commencer dès le mois d'avril. D'autres engagements comme l'aménagement d'un **chemin piétonnier sur l'ancienne voie ferrée** et la **création d'un espace de promenade sur un ancien bassin** sont également prévus. Ceux-ci seront créés ultérieurement.

Les travaux de réfection de l'école Suzanne Lanoy ont repris avec la restauration complète d'une nouvelle salle de classe. Ils se poursuivront lors des prochaines vacances scolaires.

L'aménagement du terrain multisport de la rue du Marais devrait débuter dans les prochaines semaines pour être terminé d'ici la fin de l'été.

Les travaux à l'intérieur de la mairie se poursuivent. **Le bureau destiné au nouveau service (titres d'identité) est créé**, mais n'est pas actuellement fonctionnel. Nous sommes dans l'attente d'une nouvelle connexion Internet et de la livraison de matériel spécifique par l'A.N.T.S. **Nous profitons de ce nouvel agencement pour réfectionner et réorganiser les espaces.**

Noréade vient de nous informer que **la phase 4 du remplacement de la conduite d'eau dans la rue Jean Jaurès est déprogrammée et reportée en 2025**. Nous ne poursuivons donc pas, cette année, les travaux envisagés sur cette zone.

Le budget sera à l'ordre du jour du conseil municipal du mardi 9 avril. Avec un résultat de clôture pratiquement identique à celui de 2022, nous pouvons nous satisfaire de ce bilan suite à l'année inflationniste que nous venons de traverser. **Cela montre le sérieux avec lequel l'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal s'affairent pour permettre à notre ville de s'embellir et rester dynamique sans avoir recours à l'emprunt.** Un prochain ScaldoMag "Finances 2024" vous détaillera l'ensemble du budget.

Le printemps nous ouvre ses portes et, avec lui, toutes ces manifestations et événements qui vont "fleurir" dans notre commune : le rallye lecture sur le thème des jeux olympiques, le printemps de la biodiversité, le ciné-soupe, "Il était une foire expo", l'élection Miss Excellence, la fête des voisins, les journées olympiques, les foulées de Marie-Anne Cattiaux, la journée spéciale "Médiathèque hors les murs", la distribution d'une carte cadeau à l'occasion de la fête des parents, ... Comme vous le voyez le programme est riche et nous espérons partager tous ces moments avec vous. À cela s'ajoutent les animations, les rencontres ou les ateliers intergénérationnels très appréciés par l'ensemble des seniors et des enfants. De nouvelles initiatives, proposées par certains habitants, sont également organisées afin d'occasionner de nouvelles rencontres, de créer des moments partagés permettant de rompre la solitude et de favoriser l'échange.

Comme vous le constatez, **Escaudœuvres avance et se transforme. L'ensemble des projets et décisions participent à la construction et au dynamisme de notre ville.** L'équipe municipale, soucieuse du bien-être commun et de l'intérêt général, poursuit son action avec rigueur et sérieux.

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Elles permettront à l'ensemble des citoyens européens de désigner leurs représentants au parlement européen. Je vous donne donc rendez-vous à la salle polyvalente pour élire ensemble nos futurs députés européens. Votre participation massive contribuera à façonner l'avenir de la démocratie en Europe.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, je vous souhaite un excellent printemps !

Thierry BOUTEMAN
Maire d'Escaudœuvres

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

M. Thierry BOUTEMAN
Maire d'Escaudœuvres

✓ Disponible sur rendez-vous à prendre à l'accueil de la mairie

M^{me} Agnès BILBAUT

1^{re} adjointe au maire
Déléguée au C.C.A.S.

M. Thomas FRÉMOND

2^e adjoint au maire
Délégué à l'environnement et à la transition écologique

✓ Disponible sur rendez-vous le lundi

M^{me} Corinne CAMBAY

3^e adjointe au maire
Déléguée à l'urbanisme

✓ Disponible sans rendez-vous

les 2^e et 4^e mercredis de 9 h à 12 h (sauf juillet et août)

M. Nicolas VANESSCHE

4^e adjoint
Délégué aux finances

M^{me} Murielle SAKALOWSKI

5^e adjointe
Déléguée aux écoles et à la petite enfance

M. Jean-Jacques DESPIERRE

6^e adjoint
Délégué à la voirie et aux travaux

M. Laurent LERICHE

Conseiller municipal
Délégué aux sports

M. Christian HENNEBICQ

Conseiller municipal

Délégué à la sécurité

M. Michaël OLIVIER

Conseiller municipal
Délégué à la jeunesse

M^{me} Delphine VÉRIN

Conseillère municipale
Déléguée aux associations et aux commerces

M. Loïc DUCATILLION

Conseiller municipal
Délégué aux fêtes et aux cérémonies

M^{me} Gwenaëlle PRINCE

Conseillère municipale
Déléguée à la culture

LES AIDES FINANCIÈRES POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les aides à la rénovation de l'habitat ont considérablement évolué. Voici la synthèse de celles auxquelles vous pouvez prétendre selon votre situation :

| | Ma Prime Adapt' | Ma Prime Rénov' Décarbonation (par geste) | Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné | Ma Prime Rénov' Copropriété | Ma Prime Logement Décemment |
|---------------------|---|--|--|---------------------------------|---|
| Sur le Cambrésis | PIG 2024-2025 : INHARI | <i>Dans le diffus</i> | PIG 2024-2025 : INHARI | <i>Dans le diffus</i> | <i>Dans le diffus</i> |
| Cibles | PO – PB – Locataires du privé | PO - PB | PO - PB | Pour les parties communes | PO - PB |
| Revenus | Revenus modestes et très modestes | Revenus supérieurs exclus | Tous | Tous | Revenus modestes et très modestes |
| Aides | 50% modestes 70% très modestes | Primes forfaitaires | De 30% à 90% | De 30% à 45% | De 60 à 90% |
| Critères | 70 ans et plus 60-69 ans sous conditions de GIR (GIR 1 à 6) PMR – En invalidité | Etiquette F et G exclues Intervention obligatoire sur le chauffage ou ECS | Saut de 2 étiquettes + 2 gestes d'isolation + Ventilation si nécessaire | Gain énergétique de 35% minimum | Logement dégradé ou insalubre (grille ANAH ou ARS) Ou logement sous une procédure de police Etiquette de sortie minimum = E |
| AMO | Obligatoire | Facultatif | MAR' Obligatoire | Obligatoire | Obligatoire |
| Plafonds de travaux | 22 000 € HT | Variables selon les postes de travaux | De 40 000 € à 70 000 € HT | 25 000 € HT par logement | 70 000 € HT |

Les travaux doivent être obligatoirement effectués par des artisans R.G.E. (Reconnus Garant de l'Environnement). Il est fortement recommandé de faire appel à des entreprises locales situées près de chez vous. Vous trouverez les listes officielles des artisans R.G.E. sur les sites Internet <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge> et <https://www.annuaireartisanrge.fr>

Les dossiers et les demandes de subventions doivent être réalisés obligatoirement avant les travaux.

Pour vous renseigner, vous pouvez contacter :

- ◆ l'Espace Conseil France Rénov' (03 62 53 25 18 / 1-27 place de la Porte Notre Dame 59400 Cambrai)
- ◆ InHari (09 51 54 86 37 / 39 avenue du Quesnoy 59400 Cambrai)
- ◆ le service habitat du Pays du Cambrésis (03 27 72 92 63 / a.bombart@paysducambresis.fr)

URGENCE 114 : UN SERVICE PUBLIC D'URGENCE GRATUIT RÉSERVÉ AUX PERSONNES SOURDES, SOURDAVEUGLES, MALENTENDANTES OU APHASIQUES (24 H/24, 7 J/7)

Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ?
Contactez immédiatement **Urgence 114.**
Le 114 gérera votre appel en lien direct avec le service d'urgence du département de l'appel.

1 Situation d'urgence

2 Réception et traitement de l'alerte en LSF ou français

3 Service d'urgence du département de l'appel

15 SAMU

17 POLICE/GENDARMERIE

18 SAPEURS POMPIERS

Comment contacter le 114 ?

Plusieurs moyens de contacter Urgence 114 : via l'application, le site internet ou par SMS.

Sur notre application **Urgence 114** à télécharger sur votre store



Sur notre site internet : **urgence114.fr**



Par échange SMS avec **114** en destinataire



- Expliquez votre problème et répondez aux questions du 114. Passé 1 min sans réponse, renvoyez un SMS.



Choisir un mode de communication adapté à vos besoins

Urgence 114 propose plusieurs modes de communication adaptés aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes ou aphasiques, à choisir depuis l'application mobile ou le site internet.



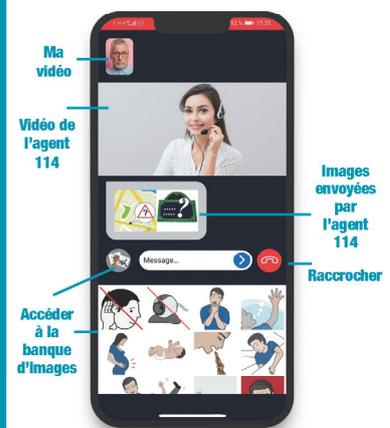
Je communique par Langue des Signes Française



Je communique par oral et/ou écrit



Je suis aphasique



UN NUMÉRO UTILE À TOUS

En cas d'attaque terroriste ou pour les personnes battues ou tout simplement pour les personnes qui ne peuvent pas parler sous peine de se faire repérer, il peut devenir absolument essentiel et très pratique.



JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS SENIORS !

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que les anniversaires de nos seniors ont été célébrés.

En effet, mardi 5 décembre 2023 lors de la restauration seniors, M^{me} Agnès BILBAUT, adjointe au C.C.A.S., a mis à l'honneur les aînés scaldobrigiens nés entre juillet et décembre. Ils ont été nombreux à être applaudis par les autres convives et chacun est reparti avec une boîte de chocolats offerte par le C.C.A.S.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Comme les années précédentes, le conseil d'administration du C.C.A.S. a décidé d'offrir un colis à nos aînés pour les fêtes de fin d'année.

Pour la deuxième année consécutive, la distribution s'est effectuée à la salle Louis Aragon. Le mercredi 13 décembre 2023, les seniors y étaient accueillis avec une petite collation. De l'avis de bon nombre d'entre eux, cette organisation convient et permet à ceux qui le souhaitent de **prendre le temps d'échanger** et de **partager un moment sympathique** entre Scaldobrigiens.



Les résidents de "Ma Maison" n'ont pas été oubliés. Le 22 décembre, Monsieur le maire, accompagné de Madame l'adjointe au C.C.A.S., y a distribué les colis. Leur venue était attendue et ils ont été accueillis chaleureusement par quelques résidents dont Monsieur Nestor ABRAHAM, un des doyens de notre commune.



REPAS DE NOËL DES SENIORS



Le mercredi 20 décembre 2023, le C.C.A.S. a organisé dans la salle Louis Aragon joliment apprêtée un repas amélioré pour fêter Noël avec les seniors.

Les "habituels" de la restauration, les membres du conseil des sages et les adolescents du conseil municipal des jeunes ont apprécié ce moment partagé qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale. **Un peu plus de 80 convives étaient présents.** La bonne humeur était au rendez-vous et ce repas festif a été apprécié de tous.



Une partie du personnel de service



Monsieur le maire et M^{me} BILBAUT, adjointe au C.C.A.S., heureux d'accueillir les seniors pour ce moment de convivialité



Les conseillers municipaux jeunes



Les aînés présents ont tous bien apprécié ce repas



ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL "CRÊPES PARTIE"

Fort du succès des rencontres intergénérationnelles depuis la mise en place de la semaine bleue, les seniors ont répondu favorablement à l'invitation du C.C.A.S. pour fêter la chandeleur avec les enfants de l'accueil périscolaire.



C'est dans une ambiance conviviale qu'ensemble ils ont préparé et dégusté les crêpes mercredi 14 février 2024 après-midi. Les animateurs avaient également préparé des jeux et des activités manuelles qui ont été partagés par tous dans la bonne humeur.



C.C.A.S. ÉCOLE ET PETITE ENFANCE

M^{me} Agnès BILBAUT - 1^{re} adjointe au maire

M^{me} Murielle SAKALOWSKI - 5^e adjointe au maire



ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL "GAUFRETTES ET PETITS SÂBLÉS DE NOËL"

Les rencontres enfants-seniors se poursuivent également au sein des écoles.



Cet atelier a été un réel moment de détente et de convivialité apprécié de tous.

Le lundi 11 décembre 2023 à l'approche des fêtes de fin d'année, les seniors et les élèves de l'école élémentaire Joliot-Curie se sont retrouvés dans les locaux de l'école pour confectionner ensemble des gaufrettes et des petits sablés de Noël. Cet atelier pâtisserie a ravi petits et grands, élus et enseignants.



Devant ce succès de temps partagé entre enfants et seniors, les élus ont proposé à ces derniers de prendre part à un repas à la restauration scolaire des deux écoles élémentaires.



M. Thomas FRÉMOND - 2^e adjoint au maire

LES ÉLÈVES PLANTENT POUR L'AVENIR

Ce vendredi 23 février, à quelques heures des vacances d'hiver, les élèves de Grande Section de l'école Suzanne Lanoy et les élèves de C.M. 2 de l'école Joliot-Curie ont participé avec talent à la **plantation de 84 arbres et arbustes** à l'arrière du stade de hockey.



Cette opération de renaturation a été l'occasion pour eux d'en apprendre plus sur **l'intérêt écologique des arbres** et de **l'importance de protéger la biodiversité**. Ils ont aussi mis la main à la pâte en apprenant à planter eux-mêmes les arbres. Après la création du verger municipal et le remplacement de la haie du city stade, **c'est donc la 3^e opération de renaturation d'ampleur pour notre commune**. Nous remercions chaleureusement les enseignantes qui se sont engagées dans ce projet, mais aussi les agents du service technique qui ont pris le temps d'accompagner les enfants dans cette mission.



Nos agents ont d'ailleurs eux-mêmes agi pour la végétalisation de notre ville en plantant des **arbres dans le centre-ville** (place du 19 Mars et rue Jean Jaurès) afin de créer des **îlots de fraîcheur** et faire **baisser la température de la ville en cas de canicule**.

Enfin, les **narcisses plantés cet automne dans le rond-point du Lapin Noir** pointent le bout de leur nez, de même que les tulipes qui viendront égayer notre centre-ville.

Bon printemps à tous !



IL RESTE DES BIOSEAUX !



Si au niveau intercommunal la politique de gestion urbaine des biodéchets a pris un peu de retard (des collecteurs à biodéchets seront installés courant 2024), à Escaudœuvres, nous avons anticipé cette nouvelle obligation en fournissant, depuis 2020, des bio seaux à chaque citoyen qui en effectuerait la demande.

Ce bioseau permet de collecter et de rassembler ses biodéchets avant de les composter dans son jardin. Nous avons encore des bio seaux disponibles (19 en stock actuellement). N'hésitez pas à en faire la demande en appelant l'accueil de la mairie et en laissant vos coordonnées ou en contactant directement M. FRÉMOND, élu en charge de la transition écologique, à l'adresse mail suivante : environnement@escaudoeuvres.fr

De plus, la C.A.C. subventionne largement l'achat d'un composteur (10 € pour un composteur de 445 l et 20 € pour un de 620 l). Pour en acquérir, veuillez contacter M. FIÉVET à la Communauté d'Agglomération de Cambrai au 03 27 72 40 00.



CE PRINTEMPS, LA BIODIVERSITÉ SERA À L'HONNEUR

LE PRINTEMPS DE LA BIODIVERSITÉ 2024

SAMEDI 23 MARS 14 H
Centre B. Frachon
GRAINOTHÈQUE
Troc de graines entre particuliers ouvert à tous

SAMEDI 13 AVRIL 15 H
Jardins communaux
rue de l'Épinette
ATELIER PERMACULTURE
par la Ferme des Loups réservé aux Scaldobrigiens sur inscription en mairie

DU 21 AU 24 MAI
En mairie
DISTRIBUTION DE SACHETS DE PRAIRIES FLEURIES

SAMEDI 29 JUIN 14 H
Rue de Bouchain
NETTOYAGE CITOYEN DE L'ANCIEN CIMETIÈRE
Ouvert à tous

La Ferme des Loups

2024 sera l'occasion de mettre en avant l'importance de la biodiversité et la nécessité de sa protection. Chaque mois et jusque l'été, des événements seront programmés pour vous permettre d'apprendre à prendre soin de la nature.

Le 23 mars à 14 h au centre Benoît Frachon, une **grainothèque** a été organisée afin de permettre aux amateurs de jardinage d'échanger et de troquer des graines.

Puis, le 13 avril, un **atelier de jardinage durable** sera assuré par l'association "la Ferme des Loups". L'occasion pour les volontaires d'apprendre à jardiner autrement, en prenant soin de la terre (25 places sur réservation sont disponibles pour cet atelier, contactez M^{me} GAUDEFROY en mairie pour vous inscrire). Un second atelier aura lieu fin mai (date et informations à venir).

La semaine du 22 mai (date de la journée de la biodiversité), des **sachets de prairies fleuries** seront disponibles gratuitement en mairie.

Enfin, pour clore ce printemps d'action, le 29 juin, dès 14 h, nous vous proposons un moment d'engagement et de citoyenneté avec le **nettoyage citoyen de l'ancien cimetière** qui se situe rue de Bouchain.

ENVIE DE DONNER UNE HEURE PAR MOIS POUR VOTRE COMMUNE ?

L'heure CIVIQUE

Beaucoup de citoyennes et de citoyens s'engagent chaque semaine en faveur du sport, de la solidarité, de la culture, le plus souvent dans une association. Cependant, parfois, certains aimeraient pouvoir donner un peu de leur temps au service de leur commune, mais ne savent pas par où commencer ou qui contacter.

C'est désormais plus simple grâce à la création par le gouvernement de "**L'Heure Civique**", une véritable réserve citoyenne pour celles et ceux qui veulent s'engager pour leur commune.

DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ

L'objectif est, d'une part au niveau national, de **développer les solidarités de proximité** comme part intégrante des politiques publiques et, d'autre part au plan local, de **mobiliser les habitants à travers un programme d'actions solidaires**.

Le département, chef de file des solidarités territoriales, et la mairie, chef de file des solidarités locales, deviennent le catalyseur des solidarités citoyennes et interpersonnelles. **Chaque habitant, volontaire ou bénéficiaire, peut en devenir acteur dans son quartier ou sa commune.**

DEVENIR VOLONTAIRE

Pour devenir volontaire c'est très simple, il vous suffit de suivre les étapes suivantes :



1) Je m'inscris

sur <https://lheurecivique.fr>

Rien de plus simple que de s'inscrire, remplissez le formulaire "Je deviens volontaire" qui sera directement envoyé à la mairie.



2) Je suis contacté

Vous serez ensuite contacté par la mairie qui vous proposera des actions solidaires proches de chez vous.



3) Je passe à l'action

Une fois votre mission choisie, vous pourrez passer à l'action et aider votre communauté.



M^{me} Murielle SAKALOWSKI - 5^e adjointe au maire

LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE 2023



Le 15 décembre, le **traditionnel spectacle de Noël**, offert par la municipalité, a démarré les festivités. **La surprenante Marilyn Fox**, sortie tout droit de son monde magique, a ravi tous les élèves des quatre écoles. La distribution de chocolats et coquilles est venue clôturer cette journée.



Puis, quelques jours avant les vacances, ce fût au tour des enfants d'offrir de **beaux spectacles et chants à leurs parents**.





Et, enfin, le 22 décembre, petits et grands étaient bien excités dès leur arrivée à la salle polyvalente afin de partager, tous ensemble, le **repas de Noël offert par la mairie**.

Les petits maternelles n'en reviennent toujours pas ! C'est le Père Noël en personne qui est venu les chercher en bus dans leurs écoles. Une telle effervescence n'avait pas été observée depuis bien longtemps pour ce moment festif partagé avec toutes les équipes éducatives, les représentants des parents d'élèves, les élus et quelques seniors pour l'intergénérationnel.



Une vingtaine d'agents municipaux a œuvré sans relâche afin de servir tout ce petit monde.



Bravo aux enfants qui ont participé au concours de dessin organisé pour l'évènement !

QUELQUES INFORMATIONS EN CE DÉBUT D'ANNÉE

Vendredi 9 février, dans le cadre des Scènes Mitoyennes, la municipalité a offert un spectacle "Les yeux de Taqqi" aux élèves des écoles maternelles au théâtre de Caudry. Le mélange de marionnettes et de théâtre d'ombres a enchanté les enfants. Lundi 11 mars, c'était au tour des écoles élémentaires de se rendre au théâtre de Cambrai pour un spectacle sur le thème des océans et des dangers de la pollution "Le monde du silence gueule !!!".



Deux grandes journées sportives se préparent pour juin avec les écoles, la municipalité et les associations sur le thème des J.O. 2024. Nous vous tiendrons informés...

Comme cela a été écrit dans les vœux de M. le maire, nous concrétiserons cette année les projets de **fusion de nos quatre écoles**. La baisse des effectifs dans les quatre établissements, la masse salariale, l'augmentation croissante du prix des énergies, le coût d'entretien et de rénovation de ces bâtiments communaux sont autant de critères qu'il a fallu étudier pour rester cohérents.

Les deux écoles maternelles seront réunies dès la rentrée 2025-2026 à l'école Suzanne Lanoy. Dans cette optique, les agents du service technique ont rénové une **première classe supplémentaire** pendant les vacances d'hiver. Suivront une **seconde classe**, un **nouvel aménagement de la cuisine**, le dortoir, la salle de l'accueil périscolaire.



Un **parking sur l'aire de Tereos** (rue du Marais), l'**aménagement de voies vertes** reliant la rue Jean Jaurès à la rue du Marais, puis de l'impasse d'Erre à l'entrée principale de l'école seront créés. Ceci afin de permettre un accès à l'école plus sécurisé et éviter ainsi aux familles d'emprunter le carrefour dangereux de la rue d'Erre et de la rue du Marais.

Nous travaillons aussi actuellement sur la **1^{re} phase d'extension de l'école Jean Lebas** afin de réunir les deux écoles élémentaires, projet déjà engagé par l'ancienne municipalité. Il sera validé lors d'un prochain conseil municipal. Afin de maîtriser au mieux les dépenses de maîtrise d'œuvre, nous travaillons avec le même cabinet qui avait œuvré avec l'ancienne municipalité avec un nouveau projet.

L'extension comportera **trois classes**, un **bureau de direction**, une **infirmierie**, des **sanitaires pour les enfants et pour le personnel**, une **cuisine équipée**, une **ligne de self**, une **salle restaurant**, l'**aménagement paysager de la cour**, de **nouveaux accès piétons**... Le bâtiment existant avec les six classes sera réhabilité, mis en conformité énergétique et une connexion sera créée avec l'extension. Pendant la phase de construction qui durera 14 mois, les élèves seront déplacés à l'école Joliot-Curie.

Nous vous informerons, bien entendu, de l'avancée de ces travaux.

LA PETITE ENFANCE



La crèche "Rigolo comme la vie !" a célébré comme il se doit la fête de l'hiver avec un **goûter** et des **activités partagées** avec les **parents**.

Mais c'est toute l'année que les ateliers se poursuivent et que les tout-petits participent avec enthousiasme et curiosité (**galette des rois, carnaval, crêpes, fête des grands-parents, anniversaires...**).

Marie, Apolline et tout l'équipe accueillent ainsi les **bambins de 10 semaines à 4 ans** du **lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30**.

Crèche "Rigolo comme la vie !"
207 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES
Téléphone : 03 27 79 23 99
Courriel : escaudoeuvres@rigolocommelavie.fr



Relais Petite Enfance
207 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES
Téléphone : 03 27 37 51 50
(pendant les heures de bureau)
Courriel : rpe-escaudoeuvres@rigolocommelavie.fr
Le R.P.E. est ouvert lundi et jeudi de 9 h à 16 h 30

Le Relais Petite Enfance animé par Apolline a pour mission d'accompagner et d'informer les familles et les professionnels de l'accueil du jeune enfant. Là aussi, **divers ateliers enfants-assistant(e)s maternel(le)s** sont proposés.



LE MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL

Un assistant maternel est une personne qui accueille des enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans. L'accueil se fait à son domicile, dans une crèche familiale ou dans une maison d'assistants maternels.

Pour devenir assistant maternel, il est nécessaire d'**obtenir un agrément** qui est délivré par le Président du département du Nord.

COMMENT DEVENIR ASSISTANT MATERNEL ?

1. Prendre contact avec le pôle PMI santé en formulant une demande écrite
2. Construire un projet d'accueil et constituer le dossier d'agrément
3. Le pôle PMI santé effectue une visite à domicile après vérification du dossier
4. Les services départementaux disposent de 3 mois pour notifier leur décision

FORMATIONS OBLIGATOIRES

- > Formation initiale de 80 heures
- > Formations gestes premiers secours 8 heures

Dans les 3 ans qui suivent le premier accueil, l'assistant maternel doit suivre 40 heures de formation d'approfondissement pour conserver son agrément.

Ces formations sont organisées et financées par le département du Nord. Les formations sont validées par la présentation à l'épreuve de l'EP1 et à l'épreuve de l'EP3 du CAP d'Accompagnement Educatif Accueil Petite Enfance. La réussite ou l'échec à ces épreuves n'a pas d'incidence sur votre agrément. Seule vous est faite l'obligation de vous y présenter. Si vous ne vous présentez pas aux épreuves, votre agrément ne sera pas renouvelé.

LE RELAIS PETITE ENFANCE D'ESCAUDŒUVRES

Le Relais Petite Enfance offre un **lieu de rencontre et d'échange** pour les professionnels lors d'ateliers d'éveil. Ces derniers sont organisés les **lundis et jeudis matins** à la salle Blas d'Escaudœuvres. Le RPE accompagne la professionnalisation des professionnels par le biais de formations organisées tout au long.



Apolline, animatrice du RPE, reste à votre disposition pour toutes informations.

03 27 37 51 50 rpe-escaudoeuvres@rigolocommelavie.fr



Rentrée scolaire 2024

Si votre enfant rentre en première année de maternelle ou en C.P. au mois de septembre, vous devez vous rendre en mairie pour remplir un dossier de préinscription.

Pour les enfants qui auront 2 ans dans le courant de l'année 2024, inscrivez-les dès à présent afin de les comptabiliser dans les effectifs de la rentrée de septembre.



Documents nécessaires :
justificatif de domicile de moins de trois mois et livret de famille.

L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES "LES P'TITS SCALDOS"



Depuis novembre, l'association "Les p'tits Scaldos" propose une **vente de petits goûters** qui ravi les enfants chaque semaine avec un goûter différent. Merci à vous parents ! L'action n'a été lancée qu'à l'école Paul Langevin car la directrice de l'école Joliot-Curie a souhaité entreprendre sa propre action de vente de petits pains pour son école.



Un autre évènement est venu clôturer cette fin d'année avec la **fête de Noël des enfants de l'école maternelle** mardi 19 décembre à la salle polyvalente. Pour celle-ci, l'A.P.E. avait organisé une vente de petites pâtisseries, le bar et une vente de pizza à déguster sur place après la fête. Ce fut un moment bien sympathique, très agréable. Nous remercions les parents qui ont donné un coup de main, mais aussi celles et ceux qui nous avaient concocté de bonnes pâtisseries. À l'occasion de Noël, l'A.P.E. avait également offert une **boule de Noël au prénom de chaque enfant** des deux écoles, ainsi que les **jacinthes** commandées par les familles. Merci pour vos nombreuses commandes ! Nous remercions également la mairie pour le dîner offert le 22 décembre à la salle polyvalente avec tous les enfants ! Ce fut un très bon moment et un très bon repas.



En début d'année avec l'arrivée de l'Épiphanie, l'A.P.E. a offert une **part de galette** aux enfants des deux écoles le 9 janvier. Ceux-ci se sont régalés, des p'tits rois et des p'tites reines contents. S'en est suivi Mardi Gras le 13 février où nous avons pu une nouvelle fois organiser un **défilé de carnaval** avec les enfants des deux écoles sous un beau soleil timide, mais très agréable. M. PEREIRA, directeur de l'école Paul Langevin, nous a de nouveau fait danser (enfin, surtout les enfants) au city stade où ils ont pu profiter d'un moment en extérieur. Grands et petits se sont bien amusés. Nous avons terminé notre carnaval par un **super goûter offert aux enfants** : pas moins de **200 crêpes ont été confectionnées** pour les régaler, accompagnées d'un bon verre de lait au chocolat. Félicitations aux enfants pour leurs costumes !

Nous remercions également les équipes enseignantes, toutes les personnes qui nous ont accompagnés, les élus présents et enfin le policier municipal et le conseiller municipal délégué à la sécurité, sans qui ce carnaval ne serait possible ! À refaire !

L'année n'est pas terminée et encore quelques petites actions arrivent. Nous tenons, nous membres de l'A.P.E., à remercier tout le monde lié de près ou de loin à l'association, sans qui celle-ci ne tournerait pas.

Les membres du bureau Karine, Stéphane, Teddy, Priscille, Laëtitia

L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES "SCALDO SCHOOLS"

Chers parents et chers habitants, nous tenions à vous remercier d'être toujours fidèles lors des actions que nous organisons. En effet, **tous les bénévoles nous permettent de gâter les enfants des écoles Suzanne Lanoy et Jean Lebas**. Voici un petit récapitulatif de nos actions et de nos récompenses aux enfants.



Nos actions ont été nombreuses :



◆ **Vente de viennoiseries** tous les lundis. Merci à nos parents fidèles au poste sans qui rien n'aurait été possible.

◆ **Vente de jacinthes** à Noël en collaboration avec l'Atelier des Fleurs.

◆ **Participation au marché de Noël** organisé par la commune où nous avons offert des **chaussettes de Noël** que les enfants ont décoré et amené au Père Noël lors du marché.

◆ **Vente de galettes** à l'Épiphanie.

◆ Organisation d'un **concours de belote** en collaboration avec le club de Hockey avec environ une vingtaine d'équipes. Tous les participants sont repartis avec des lots. Des enveloppes ont été remises aux trois premières équipes gagnantes, des bons d'achats et des petits présents ont ravi tous les participants.

Grâce aux différentes actions, nous avons pu offrir un **goûter** et un **cadeau aux enfants lors de Noël**. À l'école maternelle Suzanne Lanoy, les enfants ont dégusté leur goûter sur place et, à l'école élémentaire Jean Lebas, les enfants l'ont eu à emporter.

D'autres actions sont à venir : des **petites surprises pour Pâques**, l'organisation d'une **boum déguisée** et l'organisation de la **traditionnelle fête des écoles**.

Un immense MERCI à nos parents bénévoles, aux parents d'élèves et à la municipalité car sans vous rien ne serait possible. Si vous souhaitez nous rejoindre l'année prochaine, merci de vous faire connaître auprès des membres de l'association. Plus nous serons et mieux cela sera pour le bien-être et le confort de nos enfants.

À bientôt pour de nouvelles aventures !

Les membres du bureau Rémy, Elsa et Adeline





LES RÉALISATIONS EFFECTUÉES CET HIVER

DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les menuiseries ont été changées pour réaliser des économies d'énergie :

- ◆ 5 portes au **centre Benoît Frachon** ;
- ◆ la porte du **foyer du centre Benoît Frachon** ;
- ◆ 4 fenêtres à la **salle Danielle Casanova** (consultation des nourrissons) ;
- ◆ la porte et les fenêtres de la **salle de musique** au centre culturel Jacques Brel ;
- ◆ 5 fenêtres à l'**école maternelle Suzanne Lanoy**.

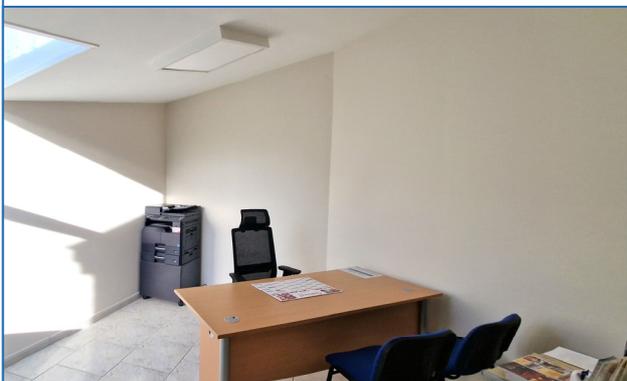


ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une quarantaine de points d'éclairage public ont été remplacés par des LED : du rond-point du Lapin Noir jusqu'au monument aux morts, ainsi qu'à plusieurs endroits de la commune où les candélabres étaient défectueux.



CRÉATION D'UN BUREAU POUR LE SERVICE DES CARTES D'IDENTITÉ ET DES PASSEPORTS



D'ici l'été, un **service destiné aux demandes de cartes d'identité et de passeports** sera ouvert en mairie, sur rendez-vous. Afin de préparer ce nouveau service à la population, deux agents du service technique ont créé un nouveau bureau dans le hall de la mairie.

À L'ÉCOLE MATERNELLE SUZANNE LANOY

Le **vide-sanitaire** a été isolé par flocage et le **réseau de chauffage** passant par ce vide-sanitaire a été isolé par calorifugeage des tuyaux.





BULLETIN D'INSCRIPTION BROCANTE

Dimanche 23 juin 2024 de 6 h à 17 h

**À retourner à partir du 8 avril (habitants d'Escaudœuvres) ou du 15 avril (extérieurs) à :
Mairie - Commission des fêtes - 221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES**

Pour tous renseignements : 03 27 72 70 71 - www.escaudoeuvres.fr

VOTRE NUMÉRO D'EMPLACEMENT, attribué dans l'ordre d'arrivée des inscriptions
(dans la limite des places disponibles), **VOUS SERA ENVOYÉ UNE SEMAINE AVANT LA BROCANTE.**

ATTENTION : les places de la brocante précédente ne sont pas réservées automatiquement.

Si la demande a été faite à temps, dans la mesure du possible, les habitants ont priorité devant chez eux.

RÈGLEMENT À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT L'INSCRIPTION

- Cette foire est franche, c'est-à-dire que toute personne physique ou morale peut exposer, confectionner et vendre au public sans acquitter une redevance, mis à part le forfait d'emplacement.
- Tout exposant doit être inscrit sur le listing de la mairie (**interdiction de céder son emplacement à des commerçants sous peine de poursuite**).
- Tout exposant doit être muni d'un numéro d'emplacement qui lui sera indiqué et devra en respecter les limites. Il s'engage à monter, préparer, décorer et animer son stand à ses frais.
- **Seules les associations locales pourront fabriquer et vendre : nourriture, boissons, etc.**
- Les exposants seront entièrement responsables de leurs produits et matériels, la mairie décline toutes responsabilités.
- En vertu des dispositions de l'article L 214-7 du Code Rural, **la vente d'animaux de compagnie est STRICTEMENT INTERDITE.**
- La foire occupera la rue des Prés, la rue d'en Bas, le square François Courbet, la rue d'Erre, l'impasse d'Erre et la rue Jean Jaurès. Les emplacements devant l'église et la mairie sont strictement interdits.

Les contrevenants à ce règlement seront immédiatement expulsés du champ de foire, par les forces de l'ordre si nécessaire. Les litiges éventuels seront arbitrés par le comité de foire, seul compétent.

⇒ **Je, soussigné (NOM Prénom)** : Tél. :

Adresse : Code postal : Ville :

N° carte d'identité ou permis de conduire ou carte de résident (**OBLIGATOIRE**) :

Professionnel : N° R.C. :

m'engage à m'installer le 23 juin 2024 sur le champ de foire d'Escaudœuvres.

⇒ **J'habite Escaudœuvres**, je réserve : 3 mètres gratuits 6 mètres gratuits 9 mètres : **3 €**

⇒ **Je n'habite pas Escaudœuvres**, je réserve : 3 mètres : **3 €** 6 mètres : **6 €** 9 mètres : **9 €**

⇒ **Je suis professionnel**, je réserve : mètres x **3 € le mètre** = € (maximum 9 mètres)

⇒ **Je joins le règlement** : chèque à l'ordre du Trésor Public espèces (**aucun remboursement en cas de défection**)

⇒ **J'atteste ne pas avoir participé à plus de deux brocantes à ce jour.**

⇒ **Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à m'y conformer.**

Date :

Signature :

BROCANTE D'ESCAUDŒUVRES

Dimanche 23 juin 2024

de 6 h à 17 h

**En raison du plan Vigipirate,
il vous sera impossible de quitter
votre emplacement avant 17 h.**

À REMPLIR EN
CARACTÈRES
D'IMPRIMERIE



NOM - PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE :

| | | | | |
|---------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|--------------------------|
| Emplacement N° : | | | | Signature du responsable |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | |
| P : rue des Prés | E : rue d'Erre | | | |
| B : rue d'en Bas | I : Impasse d'Erre | | | |
| C : square F. Courbet | J : rue Jean Jaurès | | | |
| Réservé aux organisateurs | | | | |

TOUT EMPLACEMENT INOCCUPÉ À 8 H SERA REDISTRIBUÉ (AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉFECTION)

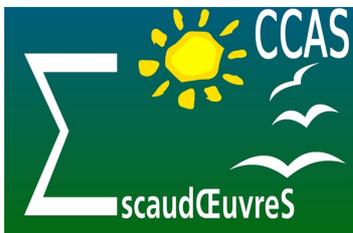
En cas d'annulation de la manifestation, votre règlement vous sera restitué.

Règlement repris au verso.

RÈGLEMENT

- Cette foire est franche, c'est-à-dire que toute personne physique ou morale peut exposer, confectionner et vendre au public sans acquitter une redevance, mis à part le forfait d'emplacement.
- Tout exposant doit être inscrit sur le listing de la mairie (**interdiction de céder son emplacement à des commerçants sous peine de poursuite**).
- Tout exposant doit être muni d'un numéro d'emplacement qui lui sera indiqué et devra en respecter les limites. Il s'engage à monter, préparer, décorer et animer son stand à ses frais.
- **Seules les associations locales pourront fabriquer et vendre : nourriture, boissons, etc.**
- Les exposants seront entièrement responsables de leurs produits et matériels, la mairie décline toutes responsabilités.
- En vertu des dispositions de l'article L 214-7 du Code Rural, **la vente d'animaux de compagnie est STRICTEMENT INTERDITE.**
- La foire occupera la rue des Prés, la rue d'en Bas, le square François Courbet, la rue d'Erre, l'impasse d'Erre et la rue Jean Jaurès. Les emplacements devant l'église et la mairie sont strictement interdits.

Les contrevenants à ce règlement seront immédiatement expulsés du champ de foire, par les forces de l'ordre si nécessaire. Les litiges éventuels seront arbitrés par le comité de foire, seul compétent.



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION
SUR LE REGISTRE NOMINATIF
DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES**
Prévu à l'article L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

- BULLETIN D'INSCRIPTION 2024 -

Bulletin à remplir en **LETTRES MAJUSCULES**, soit :

- ◆ par la personne âgée ou handicapée,
- ◆ par un tiers (représentant légal, intervenant médico-social, entourage, parent, ami).

À déposer ou à retourner par courrier à : **C.C.A.S. d'Escaudœuvres**
221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES

1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE

M. M^{me}

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Situation familiale : Isolé(e) En couple En famille

Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

Je demande mon inscription :

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus ;
- en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail ;
- en qualité de personne handicapée (A.A.H., A.C.T.P., P.C.H., pension invalidité...).

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite de ma part.

2 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Médecin traitant : _____ Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Je déclare bénéficiaire de l'intervention :

d'un service d'aide à domicile

Intitulé du service : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

d'un service de soins infirmiers à domicile

Intitulé du service : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

d'un autre service

Intitulé du service : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

d'aucun service à domicile

3 - PERSONNES DE VOTRE ENTOURAGE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Personne 1 :

Qualité (enfant, parent, voisin, amis...) : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ ou ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Personne 2 :

Qualité (enfant, parent, voisin, amis...) : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ ou ____ / ____ / ____ / ____ / ____

4 - MENTION DE VOS PÉRIODES D'ABSENCE POUR CETTE ANNÉE

Veillez préciser les dates de vos absences prolongées prévues entre la date de votre inscription sur le registre et le 31 décembre (si ces dates changent, nous vous remercions de nous le signaler en appelant le C.C.A.S. au 03 27 72 70 83).

- ◆ _____
- ◆ _____

5 - SI LE BULLETIN N'EST PAS REMPLI POUR LE BÉNÉFICIAIRE, VEUILLEZ PRÉCISER VOS COORDONNÉES :

M. M^{me}

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ ou ____ / ____ / ____ / ____ / ____

agissant en qualité de :

- représentant légal
- service d'aide à domicile ou service de soins infirmiers à domicile
- médecin traitant
- autre (précisez) : _____

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au C.C.A.S. toute modification concernant ces informations, afin de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

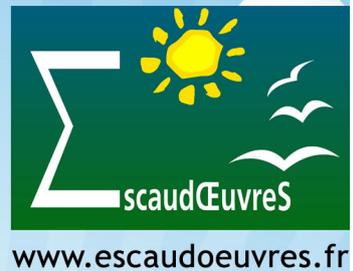
Fait à Escaudœuvres, le _____ Signature (précédée de la mention "lu et approuvé") :

VISA DU C.C.A.S.

Formulaire reçu le :

Les informations communiquées ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles restent confidentielles et sont destinées exclusivement à l'usage du C.C.A.S. de la ville d'Escaudœuvres, responsable de leur traitement. Ces informations seront conservées pendant 1 an et demi. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez vous adresser au C.C.A.S. d'Escaudœuvres, 221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES.

ESCAUDŒUVRES EN FLEURS



Concours 2024 des maisons fleuries et des jardins communaux

Inscriptions en mairie du 6 au 31 mai

Chaque année, la municipalité organise le concours des maisons fleuries et des jardins communaux. Toute personne désireuse de participer à ce concours est libre de s'y inscrire. Les prix sont remis aux participants lors d'une cérémonie en septembre.

Ce concours vise à saluer et récompenser les actions menées par les habitants en matière de fleurissement écologique, d'embellissement du village et d'amélioration du cadre de vie.

Plusieurs catégories sont définies afin de maintenir le concours dans une logique égalitaire. Ces catégories sont : les grands jardins (à partir de 6 m), les petits jardins (moins de 6 m), les balcons et les jardins potagers communaux. C'est le jury qui décidera de la catégorie appropriée à chaque candidature. Pour les jardins potagers communaux, seule une parcelle, choisie et désignée par le candidat, sera présentée au concours.

Le règlement sera disponible en mairie ou sur www.escaudoeuvres.fr à partir du 6 mai.

Conception/Impression : Mairie d'Escaudœuvres - 2603246283



Inscription au concours 2024 des maisons fleuries et des jardins communaux

Bulletin à remettre en mairie entre le 6 et le 31 mai



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

Numéro de parcelle (pour les jardins communaux) :

Venez découvrir la culture gastronomique polonaise dans un cadre typique avec une ambiance musicale garantie !

L'union des commerçants d'Escaudœuvres vous propose un repas polonais avec ambiance musicale et musiciens dimanche 30 juin 2024

Départ en bus à 11 h du centre Benoît Frachon (rue des Près à Escaudœuvres)

Repas au restaurant «Comme chez Babcia»

MENU (boissons comprises)

Apéritif
Entrée au choix
Plat traditionnel au choix
Dessert
Café
Vodka

Tarif : 55 €/personne
(transport en bus, repas et animation)

Bulletin de réservation à déposer avant le 15 mai 2024 à l'Atelier des Fleurs à Escaudœuvres accompagné de votre règlement

REPAS POLONAIS



A RETOURNER AVANT LE 15/05/2024

● Nom

● Nombre de places

Numéro de Téléphone



Départ Escaudœuvres





M. Laurent LERICHE - Conseiller municipal délégué

DU SPORT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !

La plupart des clubs sportifs de la ville proposent des séances d'éveil à la pratique sportive pour les plus jeunes. En voici deux exemples :



Le Basket-Club d'Escaudœuvres

Séances de découverte et d'éveil baby-basket et micro-basket le samedi de 10 h à 11 h et de 11 h à 12 h

Renseignements :

dimitrinowak211@yahoo.fr ou willy.briatte@gmail.com



Le Judo Jujitsu d'Escaudœuvres

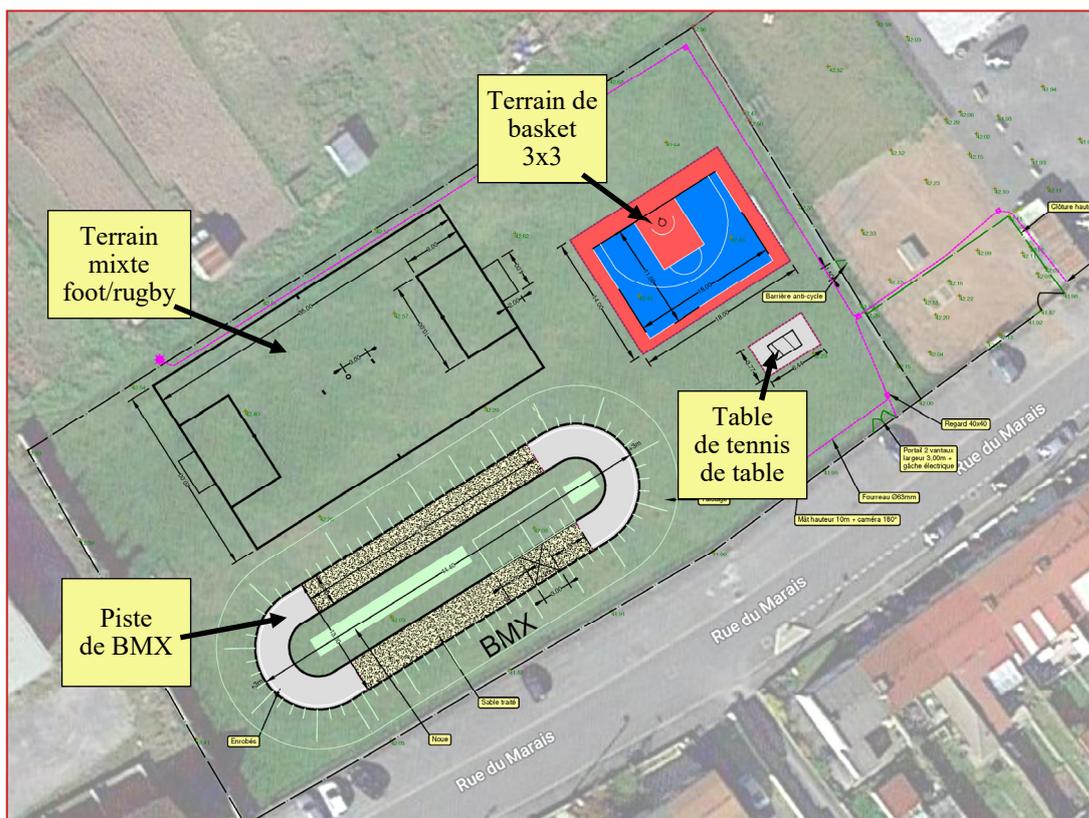
Séances de baby-judo le samedi de 10 h à 10 h 45 à partir de 3 ans (avec un adulte) et de 10 h 45 à 11 h 30 pour les 4 à 6 ans (en autonomie)
Renseignements : judo-escaudoeuvres@orange.fr

PROJET D'AMÉNAGEMENT SPORTIF RUE DU MARAIS

L'engagement de la municipalité pour la réhabilitation du terrain de football de la rue du Marais entre dans les projets d'aménagement et des promesses faites auprès de nos jeunes de la commune.

Effectivement, la commission des sports a validé ce projet afin de permettre aux jeunes de ce quartier en particulier de pouvoir posséder à proximité de leur lieu d'habitation une aire de jeux pour s'épanouir dans différents domaines sportifs et pour tous les âges.

Pour ce projet, la commission des sports a consulté le conseil municipal des jeunes afin de prendre en compte réellement les besoins des jeunes sur cette projection d'aménagement.



Le projet se déclinera en deux phases :

- ◆ la 1^{re} phase (fin du 3^e trimestre 2024) se composera d'un terrain mixte foot/rugby à 5, d'un terrain de basket-ball homologué 3x3, d'une piste de BMX et d'une table de tennis de table ;
- ◆ la 2^e phase (en 2025) clôturera le complexe avec un aménagement pour nos plus jeunes enfants (avec toboggan, jeux d'équilibre...) et un coin des mamans.

Vive le sport et vive notre jeunesse !

Projection du projet de requalification du terrain de football (bureau d'étude VRD)

LES ENFANTS DE LA BALLE : L'INCLUSION DANS LE SPORT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le Basket-Club d'Escaudœuvres vient d'établir un partenariat avec "Les enfants de la balle", une association qui œuvre pour créer une communauté de clubs sportifs inclusifs pour les enfants en situation de handicap. Le sport permet de valoriser, de mettre en avant et de dévoiler les forces de chacun. Inclure le handicap dans le sport, c'est possible, le temps d'un match, d'un jeu, d'un défi.



Premier club du Cambrésis à avoir rejoint "Les enfants de la balle", le Basket-Club d'Escaudœuvres a ainsi pu bénéficier d'une formation et d'une sensibilisation pour six bénévoles afin d'accompagner les enfants en situation de handicap dans leurs entraînements.

M^{me} Sabrina BRIATTE, présidente du basket scaldobrigien, s'est réjouie de cette labellisation qui permettra d'accompagner au mieux ces enfants pour qu'ils s'épanouissent comme tout le monde. Parmi les 166 licenciés que compte cette association, une quinzaine de jeunes âgés de 4 à 16 ans sont atteints de troubles cognitifs et de motricité. Grâce à ce dispositif de soutien, les parents sont rassurés en voyant leurs enfants s'épanouir dans la pratique d'un sport.

Ce challenge de la chance doit s'étendre au plus grand nombre et dans les disciplines diverses sur notre territoire.

Plus d'informations sur <https://www.lesenfantsdelaballe.org>

ÀÀÀÀÀÀÀÀÀÀ

ICI, ON ACCUEILLE LA DIFFÉRENCE

JOUONS ENSEMBLE POUR PLUS D'INCLUSION DANS LE SPORT

Partageant les valeurs de l'association des « Enfants de la Balle », le B.C.E est heureux de les accueillir. Ensemble, nous permettons à des enfants porteurs d'un handicap de jouer au basket en inclusion avec vos enfants et d'être suivis par un coach personnalisé. Un entraînement spécifique en fonction de leurs besoins peut être mis en place.

Aidez-nous à relayer notre message auprès de vos enfants et à accueillir ces « Enfants de la Balle ». Nous sommes convaincus qu'inclure la différence est bénéfique pour tous.



N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe d'encadrement et à nous contacter si besoin.

NOS ENFANTS SONT LES ACTEURS DE DEMAIN. ATTONS-LES DÈS AUJOURD'HUI À ACCUEILLIR LA DIFFÉRENCE

pour en savoir plus sur l'association

asso@lesenfantsdelaballe.org
www.lesenfantsdelaballe.org

UN GRAND RENDEZ-VOUS SPORTIF POUR TOUS !

ESCAUDŒUVRES

9 JUIN 2024

LES FOULÉES DE MARIE-ANNE CATTIAUX

Départ du parking de Campine (rue des Prés)
Arrivée rue Marie-Anne Cattiaux

Parcours enfants :
12 h 00 : 1 km course (gratuit)

Parcours adultes :
9 h 00 : 7.25 km course (5 €)
9 h 15 : 6 km marche (2 €)
10 h 30 : 13 km course (7 €)

Parkings prévus

Inscriptions jusqu'au 6 juin sur <https://www.escaudoeuvres.fr/foulees2024>

ou au centre Benoît Frachon à Escaudœuvres le 7 juin de 15 h à 18 h et le 8 juin de 10 h à 16 h (avec un supplément de 2 €)

Retrait des dossards les 7 et 8 juin au centre Benoît Frachon ou le 9 juin (30 minutes avant votre départ) au terrain de hockey (rue M.-A. Cattiaux)

Communauté d'agglomération de Cambrai

Campine Agristo

HYUNDAI CAMBRAI

FFBB SECURITE - 06 25 13 17 75

La municipalité d'Escaudœuvres, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Cambrai et avec l'aide de Cambrai Athlétisme, organise ce premier grand rendez-vous sportif qui a vocation à se pérenniser.

Pour l'occasion, quatre parcours sont proposés :

- ◆ 1 km course autour de l'étang pour les enfants à 12 h 00 (gratuit) ;
- ◆ 6 km marche pour les adultes à 9 h 15 (2 €) ;
- ◆ 7.25 km course pour les adultes à 9 h 00 (5 €) ;
- ◆ 13 km course pour les adultes à 10 h 30 (7 €).

Le départ aura lieu au parking de l'usine Campine (à l'angle de la rue des Prés et de la rue d'en Bas) et l'arrivée s'effectuera à l'entrée de l'étang communal.

Inscriptions : ◆ jusqu'au 6 juin sur <https://www.escaudoeuvres.fr/foulees2024> ;
◆ vendredi 7 juin de 15 h à 18 h et samedi 8 juin de 10 h à 16 h au centre Benoît Frachon (avec un supplément de 2 €).

Règlement sur https://www.escaudoeuvres.fr/pdf/foulees2024_reglement.pdf

Des parkings seront réservés pour les véhicules des participants.

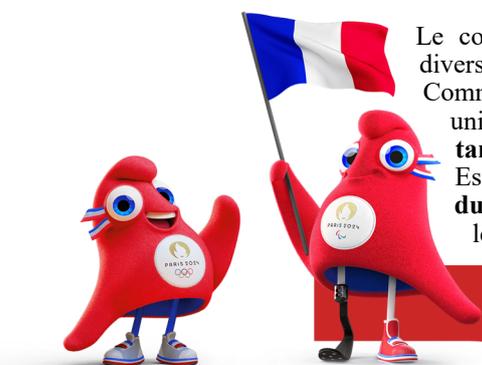
RECRUTEMENT DE SIGNALEURS

Si vous êtes majeur, que vous possédez votre permis de conduire et que vous souhaitez vous porter volontaire pour diriger, encourager et sécuriser les coureurs sur le parcours, faites-vous connaître auprès de la mairie au 03 27 72 70 00.

LE BADGE "MON PARCOURS - TERRE DE JEUX 2024"

Déterminée à insuffler l'esprit des jeux olympiques de Paris 2024 au sein de son territoire, la Communauté d'Agglomération de Cambrai a mis en place plusieurs actions destinées à valoriser la pratique du sport et de l'inclusion, de soutenir les structures locales existantes, d'apporter un fonds de soutien aux équipements Jeux Olympiques et Paralympiques pour les communes et de permettre aux jeunes de vivre ce grand moment. C'est dans ce cadre que le badge "Mon parcours - Terre de jeux 2024" a été créé par la C.A.C.

Ces badges offrent aux enfants l'opportunité unique de **découvrir les univers sportifs et culturels** du territoire. En arborant ce badge, les jeunes auront accès à des activités variées, devenant ainsi les protagonistes d'une aventure inoubliable.



Le concept est simple et ludique : les jeunes parcourent les diverses activités sportives et culturelles proposées par la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Une fois chaque univers découvert, **le responsable de l'activité signe ou tamponne son badge**. Les enfants scolarisés à Escaudœuvres auront la possibilité de **découvrir divers sports du 6 au 8 juin** (voir dans l'encart ci-dessous). Lorsque toutes les cases du badge sont remplies, le jeune reçoit une petite boîte cadeau en récompense !



LES GRANDES DATES À RETENIR :

- ♦ 6 juin : Olympiades des écoles maternelles d'Escaudœuvres.
- ♦ 7 juin : Olympiades des écoles élémentaires d'Escaudœuvres.
- ♦ 8 juin de 13 h 30 à 18 h : Présentation des disciplines olympiques par les clubs sportifs d'Escaudœuvres à la salle des sports.
- ♦ 23 juin : Journée de l'olympisme à Cambrai.
- ♦ 2 juillet : Passage de la flamme olympique à Cambrai.
- ♦ 26 juillet : Cérémonie d'ouverture des jeux olympiques.
- ♦ 11 août : Cérémonie de clôture des jeux olympiques.
- ♦ 28 août : Cérémonie d'ouverture des jeux paralympiques.
- ♦ 8 septembre : Cérémonie de clôture des jeux paralympiques.



SÉCURITÉ



M. Christian HENNEBICQ - Conseiller municipal délégué

PLUS DE SÉCURITÉ POUR LE CENTRE-VILLE

Comme cela a été annoncé dans le dernier ScaldoMag, des améliorations ont été apportées dans le centre-ville depuis le mois de janvier



Des lampes bleues ont été installées rue de l'Épinette au niveau de la pharmacie et rue Jean Jaurès devant Sitis Market afin de rendre visibles les passages piétons la nuit pour les automobilistes.

Au niveau du feu de l'ancienne épicerie solidaire, un passage piéton "S-Pass" a été installé. Comme pour ceux devant la mairie, la médiathèque, l'école Jean Lebas ou l'école Suzanne Lanoy, ce système projette des faisceaux de lumière bleue au ras du sol visibles de loin par les automobilistes.



"POLICE RENDEZ-VOUS" : LE DÉPÔT DE PLAINTE EN LIGNE AUPRÈS DE LA POLICE NATIONALE

À l'instar des professions médicales et leur désormais célèbre Doctolib, la prise de rendez-vous par Internet avec la police nationale pour un dépôt de plainte ou une main courante est désormais possible via la plate-forme "Police rendez-vous" mise en place par le ministère de l'Intérieur.

La prise de rendez-vous en ligne vous évitera une longue attente et peut-être même un déplacement inutile. En effet, certaines démarches peuvent être réalisées de manière dématérialisée et à distance grâce aux téléservices déjà disponibles sur le portail <https://masecurite.interieur.gouv.fr>

La pré-plainte ou le signalement par exemple ne nécessitent pas de se déplacer. Le rendez-vous peut être pris en fonction des disponibilités du citoyen et au commissariat de son choix.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?



masecurite.interieur.gouv.fr/fr/police-rendez-vous

Connectez-vous sur <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/police-rendez-vous> puis cliquez sur "Prendre rendez-vous" pour renseigner la nature de votre demande et vérifier si un déplacement au commissariat est nécessaire. Une fois le déplacement confirmé, il suffit de sélectionner un rendez-vous disponible, comme pour son médecin généraliste.

Attention cependant : il faut être en mesure de confirmer son identité via FranceConnect. Le numéro de sécurité sociale ou le numéro fiscal sont précieux. Ultime étape de la procédure : un email de confirmation du rendez-vous arrivera dans votre boîte de réception. En cas de contretemps, il reste possible de l'annuler grâce au lien contenu dans cet email de confirmation.

Sur ce site, vous pourrez signaler un trafic de drogues, un rodéo urbain, un contenu illicite, mais aussi vous renseigner sur les sujets liés à votre sécurité.

La prise de rendez-vous en ligne n'est pas obligatoire. Vous pouvez vous présenter spontanément dans un commissariat et être reçu si les policiers en ont la possibilité. Si vous tombez en plein pic de fréquentation, l'agent d'accueil vous proposera un rendez-vous qui fera lui aussi l'objet d'un e-mail de confirmation.

PROFESSIONNALISATION DU POLICIER MUNICIPAL

Durant 4 mois, M. Johann HOURIEZ, policier municipal, a suivi avec succès une formation validée par un diplôme qui lui permettra d'obtenir très prochainement, dans un premier temps, ses agrémentations émanant du préfet, ainsi que du procureur de la République et, dans un second temps, son assermentation.

Il sera ainsi en mesure de verbaliser par des contraventions les infractions aux différents codes de la République française (code de la route, code civil, code de l'urbanisme, code rural et code de la santé publique).

De même, il pourra établir des procès-verbaux en cas de manquement au règlement sanitaire départemental ou à un arrêté municipal.

Son assermentation permettra également de concrétiser la mutualisation avec la police municipale de Cambrai. Chaque semaine, une demi-journée sera planifiée sur le territoire de la ville de Cambrai et une autre sur celui de notre commune. Des actions de police de la route seront entreprises, notamment grâce au cinémomètre de Cambrai, pour des contrôles de la vitesse.

À cet effet, il est bon de vous rappeler quelques infractions trop souvent constatées :

- ◆ usage d'un téléphone portable par le conducteur d'un véhicule en circulation (même en vélo) ;
- ◆ non-respect de l'arrêt au feu rouge ou au stop ;
- ◆ circulation en sens interdit ;
- ◆ refus de priorité à un piéton (135 € d'amende et retrait de 6 points sur le permis) ;
- ◆ arrêt ou stationnement dangereux ;
- ◆ arrêt ou stationnement gênant ou abusif ;
- ◆ excès de vitesse.

Les amendes peuvent varier de 4 à 135 € et entraîner des retraits de 1 à 6 points selon la gravité.

Police municipale
221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES

Téléphone : 03 27 72 70 85
Courriel : police.municipale@escaudoeuvres.fr

Ce service accueille le public
le mercredi de 10 h à 12 h (sur rendez-vous)



QUELQUES RAPPELS UTILES

CIRCULATION EN E.D.P.M. (→ Montant de l'amende en cas d'infraction : de 11 à 3 750 €)

La circulation à trottinette électrique ou sur tout autre engin de déplacement personnel motorisé (E.D.P.M.) n'est pas tolérée sur les trottoirs. Il est donc interdit de circuler sur le trottoir avec ce genre d'appareil. Pour emprunter un trottoir, vous devez descendre de votre engin et le tenir à la main.

TROTTINETTE ÉLECTRIQUE
Ce que dit la loi
Depuis le 1^{er} juillet 2020

Montant de l'amende en cas d'infraction

Hors agglomérations
sur les routes autorisées aux EDPM*, le port du casque et d'un vêtement ou équipement réfléchissant est obligatoire. **135 €**

Assurance obligatoire
Jusqu'à **3 750 €**

Il est interdit de rouler sur les trottoirs **35 €**

L'utilisation est interdite aux moins de 12 ans **135 €** aux parents

Casque audio interdit **35 €**

Passager interdit **35 €**

Vitesse limitée à 25 km/h **135 €** + **1 500 €** si la trottinette a été débridée

La trottinette doit être équipée : d'un avertisseur sonore, de freins, de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière **11 €**

(*) EDPM : engins de déplacement personnel motorisés

Infographie Le JSL
Source : www.service-public.fr

DÉPÔTS SAUVAGES (→ Montant de l'amende en cas d'infraction : 750 €)

L'article 3 de l'arrêté municipal permanent du 6 août 2015 relatif à l'entretien des trottoirs et à l'élagage des plantations le long des voies communales par les habitants stipule qu'il est **expressément interdit de jeter sur la voie publique des ordures ou immondices quelconques** et qu'il est **interdit de jeter dans le réseau d'assainissement**, notamment via les bouches d'égout, **des ordures ou les résidus du balayage de la voie publique**.

FEUX DE JARDIN (→ Montant de l'amende en cas d'infraction : 750 €)

La loi interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Cette interdiction a été précisée sur le plan local par l'arrêté municipal permanent du 1^{er} août 2016.

DÉJECTIONS CANINES (→ Montant de l'amende en cas d'infraction : 135 €)

Les déjections canines sont responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts. L'arrêté municipal permanent du 21 avril 2006 oblige les propriétaires de chien à **ramasser les déjections de leur animal de compagnie**, sous peine de sanction.

Prêts pour une promenade de santé et de **propreté** ?

J'aime ma ville,
j'aime mon chien,
je ramasse ses crottes !



Des sachets sont disponibles gratuitement en mairie.

Merci de les utiliser !

Vous pouvez prendre connaissance de l'intégralité des arrêtés municipaux sur https://www.escaudoevres.fr/2-arretes_municipaux.php



ACCUEIL DE LOISIRS D'HIVER

Pas un seul flocon de neige n'est tombé sur Escaudœuvres durant les vacances d'hiver. Pourtant, l'hiver n'était pas encore terminé et les enfants de l'accueil de loisirs de la commune ont alors décidé de lui donner un second souffle.

Pour respecter la thématique des deux semaines, "Le froid dans tous ses états", les enfants avaient fabriqué de la **neige avec du bicarbonate de soude** ou encore des **animaux de la banquise**, des **esquimaux**, des **skieurs** ou des **igloos**... Et entre deux activités, ils se sont défoulés dehors quand un rayon de soleil venait à percer les nuages.

Durant ces vacances de février, ils ont été en moyenne **60 enfants** à avoir fréquenté l'accueil de loisirs. Encadrés par sept agents de la ville et deux jeunes bénévoles, Lilou et Alicia (que nous remercions très chaleureusement), ils ont également pratiqué des **activités manuelles** ou **sportives** à Escaudœuvres, Cambrai et Valenciennes.



ACTIVITÉS DU CAP-JEUNES POUR LES 11 À 17 ANS

Chaque semaine, les animateurs du CAP-Jeunes concoctent un programme d'activités variées pour le plus grand plaisir des jeunes : jeux vidéos, travaux manuels, sorties, activités sportives, ateliers artistiques...



ANIMATIONS DES MERCREDIS

Mercredi 7 février, les jeunes se sont rendus au centre commercial Lillenum à Lille afin de participer à l'escape game "Le défi des sorciers" sur le thème d'Harry POTTER, un concept unique en France.

PROJET C.L.A.S.

Depuis septembre 2023, les élèves des classes de C.M.1 et de C.M.2 des écoles de la ville se rendent une fois par semaine au CAP-Jeunes afin de créer une bande dessinée sur l'histoire de Marie-Anne Cattiaux.



CINÉ-DÉBAT

Un ciné-débat a été proposé aux jeunes vendredi 16 février. La projection du film "Marion, 13 ans pour toujours" a sensibilisé les jeunes au harcèlement scolaire. Elle a été suivie d'un débat et d'échanges sur ce thème.

L'ESSENTIEL À SAVOIR SUR LE CAP-JEUNES

Le CAP-Jeunes sera ouvert une semaine durant les vacances de printemps du 29 avril au 3 mai et pendant les vacances d'été du 8 au 26 juillet (les places sont limitées à 24).



ACTIVITÉS ET PROJETS PROPOSÉS AU COURS DE L'ANNÉE

- ◆ Atelier manuel, atelier culinaire, sports, gaming.
- ◆ Projet sur les jeux olympiques avec la participation des jeunes lors des foulées de Marie-Anne Cattiaux.
- ◆ Participation à la fête des parents.
- ◆ Participation à la semaine bleue.
- ◆ Nettoyage de tombes du 7 au 18 octobre 2024 pour la Toussaint (les flyers seront distribués courant septembre dans les boîtes aux lettres).

HORAIRES D'OUVERTURE

- ◆ Pour le projet C.L.A.S. (C.M.1 et C.M.2) : le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30.
- ◆ Pour les 11-17 ans : lundi et mardi de 16 h à 18 h 30, mercredi de 14 h à 18 h, vendredi de 16 h à 19 h et un samedi par mois de 13 h à 17 h.
- ◆ Pour les 18-25 ans : du lundi au vendredi sur rendez-vous.

CAP-Jeunes
300-302 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES (face à la mairie)
06 34 87 04 76 - cap-jeunes@escaudoeuvres.fr



QUELQUES NOUVEAUX SERVICES

M. Geoffrey DEBORGGRAEVE (masseur-kinésithérapeute)
Coordonnées : 159 rue Jean Jaurès - 06 17 18 50 04

M^{me} Delphine SPECQ (sophrologue)
Coordonnées : 303 bis rue Jean Jaurès - 06 10 23 85 99 - <https://www.delphinespecqsophrologue.fr>

L'UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS D'ESCAUDŒUVRES

Le printemps est là... Les beaux jours arrivent, nous l'espérons. Malgré les actualités, les difficultés de chacun, gardons le moral.

L'une des plus grandes forces de l'Humanité est l'entraide. Ayons une pensée profonde pour tous les habitants touchés par les catastrophes, particulièrement ceux du Pas-de-Calais, ainsi que les commerçants qui voient leurs activités à l'arrêt et sans ressource.

Le bureau de l'association a travaillé et vous a préparé des actions commerciales renouvelées et des nouvelles.

Pour la période de Pâques, temps de partage en famille, une **chasse aux œufs** au city stade avait été organisée par "Scaldo Bouge" et a rencontré un **grand succès** auprès de tous les enfants. De même que la **tombola des commerçants**.

QUINZAINE COMMERCIALE

En mai, les cadeaux chez vos commerçants se multiplieront...

REPAS POLONAIS EN PRÉVISION



Suite au succès du repas polonais en décembre dernier et aux nombreuses demandes qui ont suivi, nous vous proposons une **évasion autour d'un repas polonais avec ambiance musicale et des musiciens** pendant plus de 3 h.

Vous pouvez noter d'ors et déjà la date : **dimanche 30 juin 2024**. Le **départ en bus d'Escaudœuvres** aura lieu vers 11 h.

Au menu : apéritif, entrée, plat, dessert, boissons pour le repas, café et vodka (à consommer avec modération) dans un cadre typique et accompagné par des musiciens folkloriques au restaurant "Comme chez Babcia" ("Comme chez Mémé" en polonais) à Courrières-lès-Lens au **tarif tout compris de 55 € par personne** (le bulletin d'inscription se trouve en pages centrales de ce ScaldoMag).



2^E SALON DU MARIAGE ET DE LA RÉCEPTION

Cette année, le salon du mariage et de la réception fait son retour. Après une première édition très réussie, nous travaillons pour rendre cette nouvelle édition différente et innovante du **9 au 11 novembre 2024**, avec notamment une **exposition de décor floral**.

Par cette occasion, nous remercions le Basket-Club d'Escaudœuvres et l'Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres d'avoir répondu favorablement à une contrainte de date. Cette entente associative a été menée dans l'intérêt des événements de chacun. Merci également à la municipalité pour son soutien !

Enfin, **quelques surprises devraient s'ajouter...** par la suite, mais nous avons encore du temps devant nous.

Merci de votre soutien envers les commerces locaux et de votre commune ! Je crois qu'il en est encore plus important aujourd'hui qu'hier.



M. Gilles WECLAWIAK
Président de l'U.C.A.E.
"Scaldo Bouge et compagnie"



M. Loïc DUCATILLION - Conseiller municipal délégué

FESTIVITÉS ET RECUEILLEMENT

MARCHÉ DE NOËL (8 AU 10 DÉCEMBRE 2023)



Pour la troisième fois, le marché de Noël s'est déroulé en chalets sur la place François Mitterrand. L'équipe municipale était heureuse d'avoir pu organiser cet événement, en espérant avoir transporté petits et grands dans la féerie de Noël durant ces trois jours.

Le marché, composé de **dix chalets en bois**, a permis aux promeneurs de flâner et de glaner des idées cadeaux, grâce aux exposants, artisans et créateurs d'ici. Les artisans commerçants des chalets proposaient **parfums, bijoux, objets en mosaïque, bougies, pots de miel, bières, petites sucreries...** Le chalet pour le Téléthon était géré par plusieurs associations de la ville (Cyclo Club, La Scaldobrigienne, l'U.N.R.P.A. et The Flora Compagny) pour vendre des boissons (chocolat chaud, café, vin chaud...). Cette action au sein du marché de Noël a permis de récolter **889 € pour le Téléthon 2023**.

Les plus jeunes ont pu poser pour la **photo avec le Père Noël** grâce à l'association des parents d'élèves "**Scaldo Schools**". Chaque enfant photographié s'est vu remettre une petite friandise par le Père Noël. Pour cette troisième édition, les bambins ont pu prendre part au manège enfantin de M. DRACHE.

Au programme également sur les trois jours : **animation musicale par l'Harmonie municipale** lors de l'inauguration, **balade en calèche** et **parade de Noël**. L'association des commerçants d'Escaudœuvres "**Scaldo Bouge**" a dynamisé et amené du folklore polonais au sein de ce marché de Noël. Un **gôûter musical polonais** a été proposé le samedi après-midi et un **repas** le dimanche midi. Cependant, au vu des conditions météorologiques, ce repas a été délocalisé à la salle polyvalente afin qu'il puisse se dérouler dans de bonnes conditions.



La nouveauté de cette troisième édition fut la **magnifique parade féerique de Noël** qui a eu lieu le dimanche (à 15 h et à 17 h) au cœur du marché de Noël. Les enfants ont pu se faire prendre en photo avec des ours polaires géants, un bonhomme de neige, un panda, Mario et Luigi... Il y avait également la **présence du comité Miss Excellence Nord** avec plusieurs Miss. L'animation du dimanche avait été réalisée par Franck BINET de Chérie FM.



62^E COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE (19 MARS 2024)

Comme chaque année, la cérémonie s'est tenue devant la stèle des anciens combattants d'Afrique française du nord. Après le discours de M. Thierry BOUTEMAN, maire, des gerbes de fleurs ont été déposées par celui-ci, par M. Édouard DAIX, président de la section locale de la F.N.A.C.A., et par M. Émilien WIART, président du conseil municipal des jeunes. Hommage, recueillement et minute de silence ont été respectés dans un devoir de mémoire collective.





ACCUEIL DE DEUX NOUVEAUX JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Cette année, la commission de la solidarité et la commission de la culture ont réitéré le recrutement de deux volontaires en service civique.



M^{me} Kimmy BASQUIN est accueillie au C.C.A.S. depuis le 12 février et, comme ses prédécesseurs, elle participera aux temps forts du C.C.A.S. tels que les rencontres intergénérationnelles. Elle est présente à l'épicerie solidaire les jours de vente et elle assiste le gestionnaire et les bénévoles lors des réceptions de marchandises et s'applique à leur mise en place. Kimmy souhaiterait instaurer des ateliers cuisine avec les bénévoles et les bénéficiaires de l'épicerie. Elle se montre déjà active à la restauration seniors. Elle a également pour mission de réfléchir à de nouvelles propositions pour l'organisation de la semaine bleue.

Kimmy et Amélie bénéficieront de la formation civique et citoyenne et de la formation certifiante P.S.C.1 pour acquérir les gestes de premiers secours. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'elles profiteront toutes les deux de leur mission respective pour acquérir de nouvelles expériences qui seront bénéfiques à leur avenir professionnel.

Rappelons que pour accueillir ces jeunes volontaires, la commune bénéficie d'un agrément qui est délivré pour trois ans maximum renouvelables et que les élus en charge de l'accueil de ces jeunes recrues doivent impérativement suivre une formation de tuteur à chaque renouvellement d'agrément.

M^{me} Amélie DE SCHEPPER qui est installée à la médiathèque depuis le 1^{er} février participera au premier rallye lecture ouvert à tous du 2 avril au 1^{er} juin. En rapport avec les jeux olympiques, ce rallye sera basé sur le thème du sport. Amélie est déjà associée aux activités proposées aux Scaldobrigiens pendant les vacances scolaires et sera partie prenante à la préparation de la journée de "la médiathèque hors les murs" qui se déroulera le 12 juin au centre Benoît Frachon. Avant la fin de sa mission, elle concevra également une exposition basée sur les secrets de fabrication du cinéma d'animation qui sera présentée à la médiathèque du 18 juin au 27 juillet.



CULTURE



ACTIVITÉS D'HIVER

ATELIER D'ART CRÉATIF DE NOËL (8 DÉCEMBRE 2023)

Les participantes ont appris à **décorer une boule de Noël en macramé** et ont réalisé des **mandalas de Noël** autour d'une tasse de café avec petits chocolats de Noël pour clôturer l'année.



SPECTACLE DE NOËL : "LE GARDIEN DES FÉES" (9 DÉCEMBRE 2023)

Pendant le week-end du marché de Noël d'Escaudœuvres, la médiathèque a organisé un **spectacle de Noël pour les 3 à 8 ans**. Ils sont tous repartis enchantés par les fées.



ATELIERS DE DÉCORATIONS DE NOËL (13 DÉCEMBRE 2023)

Ce jour-là étaient proposés deux ateliers pour petits et grands. Les plus jeunes ont suivi les consignes de M^{me} Bénédicte DRODE et de M^{me} Carmen ROGER, bénévole, afin de réaliser un **renne au nez rouge** et un **petit sapin en feutrine** pour décorer dans leur sapin familial.

Les plus grands ont exercé leurs talents de peintre sur un support en bois avec le **mot "Noël" à personnaliser**. Les enfants sont repartis avec leurs créations et bien sûr de bons chocolats de Noël.



CRÉATION D'UN PORTE-CLÉS (19 JANVIER 2024)

Dans le cadre de l'atelier de loisirs créatifs pour adultes, c'est M^{me} Marie-Odile REUX qui a réalisé l'animation en proposant aux personnes présentes de créer un **porte-clés chenille du bonheur au crochet**. Elle a agrémenté la pause-café de cet atelier par une galette qu'elle avait préparée.



8^{ES} NUITS DE LA LECTURE (20 JANVIER 2024)

Dans le cadre des 8^{es} nuits de la lecture, la médiathèque avait organisé des ateliers sur le thème du corps humain dans la matinée et, à 15 heures, une lecture musicale "Dans le décor(ps) !" eût lieu par MM. Stéphane AUCANTE (écrivain) et Thibaut CAMERLYNCK (musicien). Le public fut nombreux à écouter les différents textes et extraits musicaux.



EXPOSITION DE PEINTURES DE TABLOLO (27 JANVIER AU 10 FÉVRIER 2024)

Durant deux semaines, la médiathèque a présenté les œuvres de l'artiste peintre M. Laurent SETAN, alias Tablolo. Cette exposition a remporté un franc succès auprès des classes de la commune et du public de la médiathèque.



ATELIER QUILLING (9 FÉVRIER 2024)

Le quilling, également nommé paperolle, est un art qui consiste à **enrouler de fines bandelettes de papier**, puis à les assembler pour former des **créations artistiques variées**. La médiathèque a innové en proposant cet atelier qui sera reconduit chaque mois.



ANIMATION SUR LE CIRQUE (5 MARS 2024)

Pour la période du carnaval, la médiathèque avait proposé aux enfants une animation sur le thème du cirque. Les enfants de plus de 6 ans ont réalisé des **activités de jonglerie**, tandis que ceux de 3 à 5 ans ont pu **coller des gommettes et dessiner leur propre masque**. Pour les récompenser de leurs efforts et de leurs résultats, s'en est suivie une **distribution de bonbons**. Le tout animé par deux clowns : Agnès et Amélie.



BOÎTES À LIVRES

Vos livres préférés (et les autres) ont droit à une seconde vie ! C'est une belle initiative qui verra prochainement le jour et qui leur permettra de passer de mains en mains : des boîtes à livres ! **Deux boîtes seront déployées, l'une à côté de la médiathèque et l'autre à l'étang**. C'est un principe basé sur le partage et la création de lien social qui incitera chaque lecteur à prendre gratuitement un livre, le lire, le ramener, le garder ou déposer un ouvrage (BD, roman, album, etc.). Les boîtes à livres seront à disposition de tous, petits et grands.



DES NOUVELLES DE L'ATELIER D'ARTS VISUELS...

COURS DE DESSIN

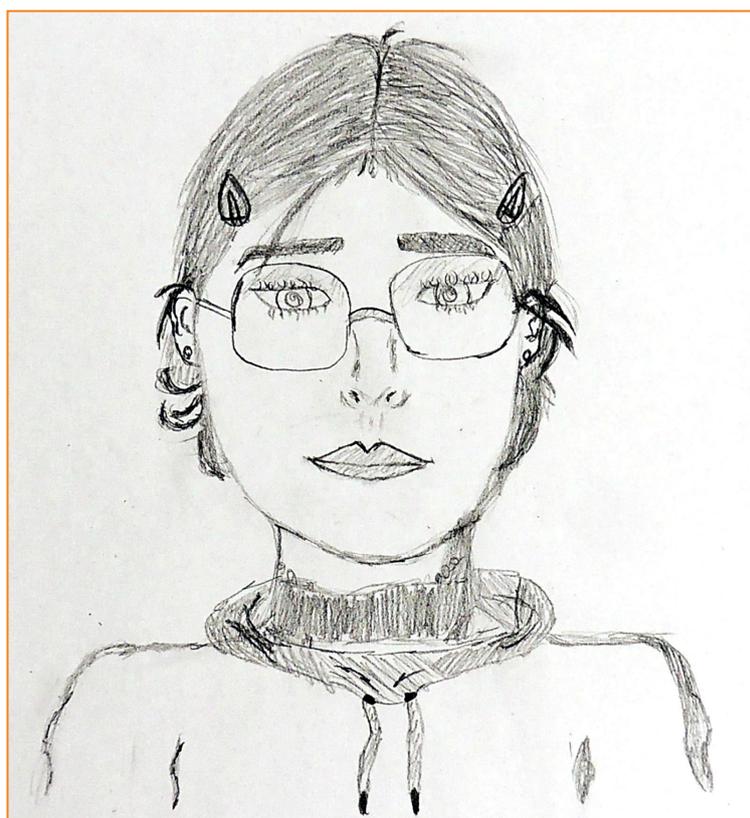
Depuis octobre, les adultes s'initient à la **technique complexe de l'aquarelle**. Après de nombreux exercices techniques sur le voyage de l'eau, ils ont réalisé une œuvre. **Toutes ces créations sont exposées à l'entrée de la médiathèque depuis le 15 mars 2024**.





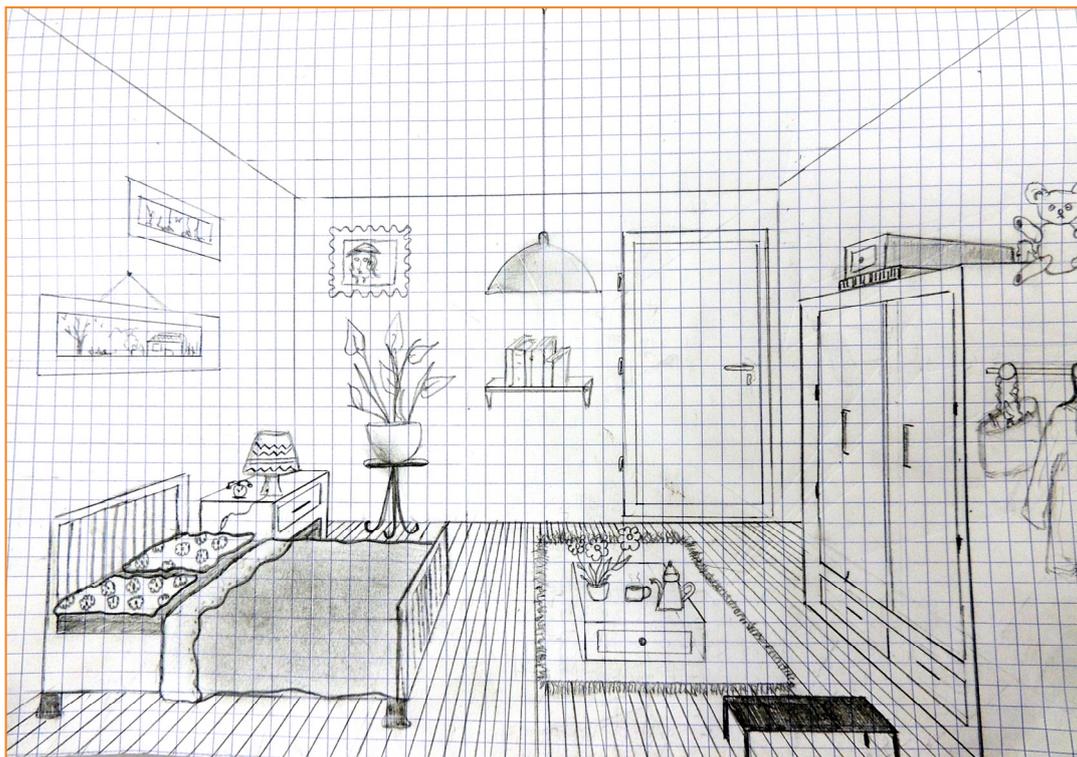
En février, l'atelier de dessin a ouvert ses portes aux **bénéficiaires de l'épicerie solidaire** qui se sont initiés, en l'espace de deux séances, au **modelage**. Après avoir découvert comment manipuler l'argile, ils se sont amusés à créer de **petits personnages imaginaires**.

Les groupes d'**enfants** et d'**adolescents** quant à eux apprennent à travers des techniques différentes le **travail du portrait**.

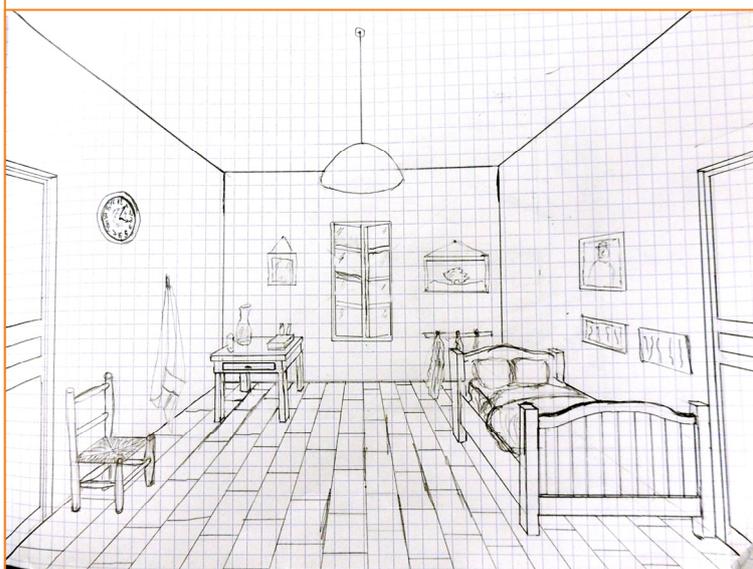


STAGE DE PERSPECTIVE

Pendant la première semaine des vacances de février, certains artistes ont assisté à un stage de perspective à l'issu duquel ils ont réalisé une **chambre en 3 dimensions**. Pour plus de confort, les dessins sont réalisés sur des feuilles à petits carreaux, servant de guides.

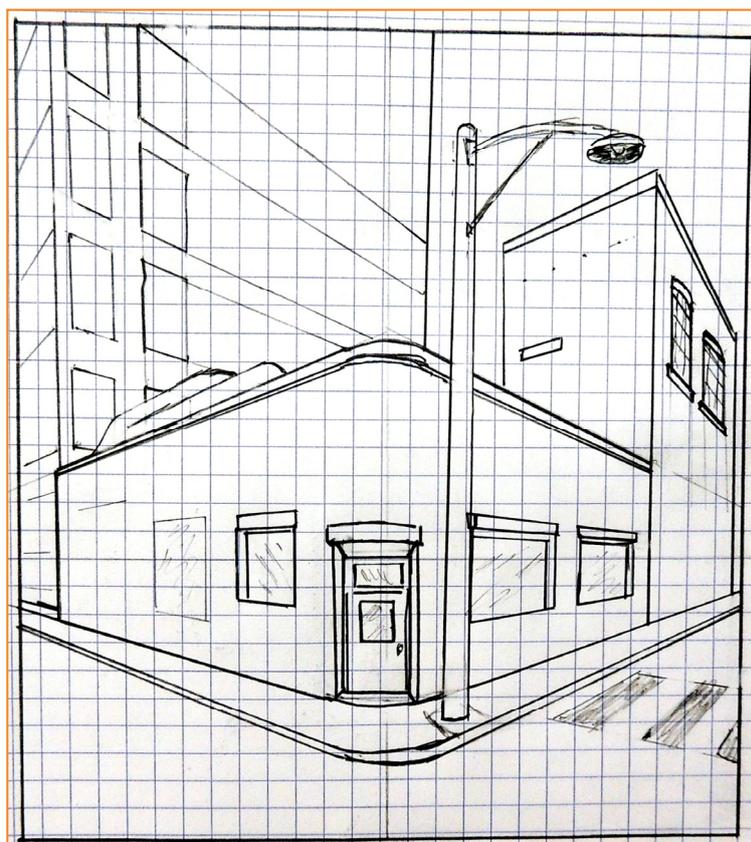


Perspective linéaire à 1 point de fuite



*Chambre de Vincent Van Gogh
Perspective linéaire à 1 point de fuite*

Perspective linéaire à 2 points de fuite



Prochain stage de dessin : du mardi 23 au jeudi 25 avril

RÉCAPITULATIF DES COURS DE DESSIN :

Cours adultes : Mardi de 14h30 à 16h30
Vendredi de 14h30 à 16h

Cours enfants et ados : Mercredi de 14h à 15h15

Tarifs : gratuit pour les habitants d'Escaudœuvres, 15 €/an pour les extérieurs

Renseignements auprès de Marie au 03 27 82 99 05



Mercredi 28 février sur le thème des émotions



(article L.2121-27-1 du C.G.C.T. sur l'expression des groupes politiques des conseils municipaux)

DROIT D'EXPRESSION

M. Régis CRÉPIN - Pour les élus du groupe "Ensemble construisons l'avenir d'Escaudoevres"

RENOUERONS-NOUS AVEC LA TRADITION DES VŒUX EN 2024 ?

Le contexte international reste inquiétant. La guerre en Ukraine et dans la bande de Gaza, l'insécurité due au terrorisme ont encore des répercussions sur notre propre vie. De plus en plus, nous devons nous protéger. La mise en place de vidéoprotection dans notre ville est un élément rassurant.

La visite de l'usine Agristo en Belgique nous a permis d'entrevoir l'avenir avec sérénité. Pas d'odeurs, pas de bruit et une usine moderne où le salarié se sent bien : voilà un bon augure pour le voisinage et pour les 350 emplois annoncés pour 2027. Dommage que nous ne soyons pas au rendez-vous de l'habitat au niveau de notre ville. L'implantation de cette nouvelle usine aurait permis d'augmenter l'attractivité de notre commune. Le projet de l'implantation d'un lotissement à la Dune aux Loups ne suffira pas.

Annoncé dans le ScaldoMag hors série, le projet de rassemblement des écoles revient sur le devant de la scène. Basé sur le projet initial engagé lors du mandat précédent, il est toutefois encore nébuleux et manque toujours de communication. Ce projet s'inscrit pourtant dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et du bien-être de nos enfants et participera sans aucun doute à une nouvelle attractivité de la ville.

Le début d'année est rythmé par les vœux et le plaisir de se rencontrer. La crise due au Covid a mis un frein à ces traditions, mais pour autant beaucoup de communes les ont remis au goût du jour. Il n'est nul besoin d'agapes pour rencontrer la population. Il est vrai que le ScaldoMag hors série est complet, mais sa rédaction ne donne pas envie de le lire jusqu'au bout tant il est dense. Ce rendez-vous est important et permet de faire un point d'avancée sur les projets. Il permet aussi de rencontrer la population et de mener une écoute attentive des concitoyens.

La municipalité d'Escaudoevres ne doit pas se restreindre à l'écoute de ses élus majoritaires, des 23 "Sages" et des 12 jeunes du conseil municipal des jeunes.

Le budget de 2024 nous éclairera peut-être un peu plus sur les orientations des projets 2024.

À suivre...

"Ensemble, construisons l'avenir d'Escaudoevres"

- ◆ Courrier : à déposer en mairie.
- ◆ Mail : ecaescaudoevres2020@gmail.com
- ◆ Facebook : <https://www.facebook.com/ecaescaudoevres>

OÙ TROUVER LE SCALDOMAG ?

Le ScaldoMag est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Scaldobrigiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site Internet de la ville d'Escaudoevres : <https://www.escaudoevres.fr> Il est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie et de la médiathèque.

Si vous ne le recevez pas, contactez le service communication de la mairie au 03 27 72 70 67.

Directeur de la publication : Thierry BOUTEMAN, maire • Rédaction et photos : Mairie d'Escaudoevres • Conception graphique, infographie, mise en page et préresse : Service communication de la mairie d'Escaudoevres • Impression : Imprimerie municipale d'Escaudoevres - 0404246258 • Dépôt légal : Avril 2024 • Tirage : 1 526 exemplaires • Distribution : Service technique de la mairie d'Escaudoevres.

- ◆ **COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX** : Tous les jeudis jusqu'au 21 novembre
La collecte n'aura pas lieu les jeudis 9 mai, 25 juillet, 1^{er} et 15 août, 7 et 14 novembre
- ◆ **CONSULTATION DES NOURRISSONS (de 9 h à 11 h 30 - Salle Danielle Casanova)** : Les lundis 8 et 22 avril, 27 mai, 10 juin
- ◆ **PERMANENCE D'ACCUEIL FRANCE SERVICES (de 14 h à 16 h 30 - Salle Danielle Casanova, sur rendez-vous)** :
Les mardis 9 et 23 avril, 7 et 21 mai, 4 et 18 juin, 2, 16 et 30 juillet, 27 août
- ◆ **RESTAURATION SENIORS (à 12 h - Salle Louis Aragon, sur inscription)** : Les lundis 29 avril, 6 mai et 3 juin
Les mercredis (avec ou sans petits-enfants) 10 avril, 22 mai et 19 juin
- ◆ **ATELIERS CRÉATIFS POUR ADULTES (à 15 h - Médiathèque, sur inscription)** : Les vendredis 12 avril, 24 mai et 21 juin

AVRIL

- Du mardi 2 avril au samedi 1^{er} juin *Rallye lecture sur le thème des jeux olympiques - Médiathèque "Liberté"*
 Du lundi 8 avril au vendredi 31 mai ... *Inscriptions pour la grande brocante du 23 juin - Mairie*
 Mercredi 10 **10 h** *Heure du conte avec Marikislaraconte à partir de 4 ans - Médiathèque "Liberté" (sur inscription)*
 Samedi 13 **15 h** *Le printemps de la biodiversité : Atelier de permaculture - Jardins communaux (rue de l'Épinette), sur inscription en mairie*
 Dimanche 14 **19 h** *Ciné-soupe tout public - Médiathèque "Liberté" (sur inscription)*
 **12 h** *Repas dansant de l'association "Ensemble et Solidaires" (U.N.R.P.A.) - Salle polyvalente*
 **17 h** *Concert de printemps de l'Harmonie municipale - Église Saint-Pierre*
 Mercredi 17 **10 h** *Heure du conte avec Marikislaraconte à partir de 4 ans - Médiathèque "Liberté" (sur inscription)*
 Du vendredi 19 au dimanche 21 **10 h à 18 h** *Il était une foire expo - Salle polyvalente*
 Du mardi 23 au jeudi 25 *Stage de dessin - Médiathèque "Liberté" (sur inscription)*
 Mercredi 24 **18 h 30** *Heure du conte en pyjama avec Marikislaraconte à partir de 4 ans - Médiathèque (sur inscrip.)*
 Dimanche 28 **11 h** *Célébration de la mémoire des victimes de la Déportation - Départ de la mairie*
 Du lundi 29 avril au vendredi 3 mai ... *Inscriptions pour l'Accueil de loisirs d'été - Mairie (uniquement l'après-midi)*

MAI

- Du lundi 6 au vendredi 31 mai *Inscriptions pour le concours 2024 des maisons fleuries et des jardins communaux - Mairie*
 Lundi 6 **8 h 30 à 9 h 30** . *Inscriptions pour l'Accueil de Loisirs d'été - Salle de garderie de l'école maternelle S. Lanoy*
 Mardi 7 **8 h 30 à 9 h 30** . *Inscriptions pour l'Accueil de Loisirs d'été - Salle de garderie de l'école maternelle P. Langevin*
 Mercredi 8 **8 h 30** *Tournoi de football challenge "Yannick Lefebvre" - Stade Marceau Dhordain*
 **11 h** *Commémoration du 79^e anniversaire de l'armistice 1945 - Départ de la mairie*
 Samedi 11 **20 h** *Élection de Miss Excellence Cambrésis 2024 - Salle polyvalente*
 Lundi 13 **8 h 15 à 9 h 15** . *Inscriptions pour l'Accueil de Loisirs d'été - Sous le préau de l'école élémentaire Jean Lebas*
 Mardi 14 **8 h 15 à 9 h 15** . *Inscriptions pour l'Accueil de Loisirs d'été - Dans le hall de l'école élémentaire Joliot-Curie*
 Du mercredi 15 au vendredi 24 mai *Inscriptions pour l'Accueil de Loisirs d'été - Mairie*
 Du jeudi 16 mai au vendredi 22 juin ... *Exposition "L'heure bleue" - Médiathèque "Liberté"*
 Dimanche 19 **17 h** *Concert "Chorus united" au profit de "Main d'espoir" par Chorus spectacles - Salle polyvalente*
 Du mardi 21 au vendredi 24 mai *Le printemps de la biodiversité : Distribution de sachets de graines de prairies fleuries - Mairie*
 Vendredi 24 **19 h** *Fête des voisins avec food truck crêpes-galettes et concert de Serial Rocker - Centre B. Frachon*
 **20 h 30** *Concert de piano classique - Médiathèque "Liberté"*
 Samedi 25 **9 h à 11 h 30** *Inscriptions pour l'Accueil de Loisirs d'été - Dans le hall de l'école élémentaire Joliot-Curie*

JUIN

- Samedi 1^{er} **19 h 30** *Spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse - Salle polyvalente*
 Samedi 8 **13 h 30 à 18 h** .. *Présentation des disciplines olympiques par les clubs de la ville - Salle des sports Léo Lagrange*
 Dimanche 9 **8 h à 18 h** *Élections européennes - Salle polyvalente*
 **9 h à 14 h** *Les foulées de Marie-Anne Cattiaux - Parking de l'usine Campine (rue des Prés-rue d'en Bas)*
 Mercredi 12 **10 h à 18 h** *Distribution de la carte cadeau de la fête des parents - Centre Benoît Frachon*
 **10 h à 18 h** *Journée spéciale "Médiathèque hors les murs" avec animations - Centre Benoît Frachon*
 Lundi 17 *Nettoyage des rues de la commune par une balayeuse professionnelle*
 **19 h** *Assemblée générale de la Danse de Salon d'Escaudœuvres - Centre Benoît Frachon*
 Du mardi 18 juin au samedi 27 juillet . *Exposition "Cinéma d'animation : secrets de fabrication" - Médiathèque "Liberté"*
 Du vendredi 21 au mardi 25 *Fête communale avec manèges - Place François Mitterrand*
 Samedi 22 **19 h** *Concert podium avec Tropical show en 1^{re} partie et la Petite culotte en 2^e partie - S. polyvalente*
 **23 h** *Grand feu d'artifice - Étang communal (reporté au lundi 24 en cas d'intempéries)*
 Dimanche 23 **6 h à 17 h** *Grande brocante annuelle - Rue Jean Jaurès, rue des Prés, rue d'en Bas, square François Courbet et rue d'Erre (inscriptions à partir du 8 avril en mairie)*
 **12 h** *Concert de la ducasse par l'Harmonie municipale - Centre Benoît Frachon*
 Du 28 juin au 30 août ... **10 h à 18 h** . *La médiathèque hors les murs (tous les vendredis, sauf en cas de pluie) - Étang communal*
 Samedi 29 **14 h** *Le printemps de la biodiversité : Nettoyage citoyen de l'ancien cimetière*

JUILLET

- Dimanche 7 **9 h à 19 h** *Tournoi de hockey du Marcassin - Stade Ludovic Ségard*
 Du lundi 8 juillet au vendredi 16 août *Accueil de loisirs d'été*
 Mardi 9 et mercredi 10 **20 h** *Le pianO du lac (concert sur l'eau) organisé par la médiathèque "Liberté" - Étang communal*
 Samedi 13 **19 h** *Pique-nique républicain avec food trucks et concert du groupe Wave back - Centre B. Frachon*
 **21 h 30** *Retraite aux flambeaux et feu d'artifice - Départ du centre B. Frachon vers le stade Dhordain*
 Dimanche 14 **11 h** *Cérémonie de la fête nationale - Départ de la mairie*